

# - JOURNAL MUNICIPAL -



D É C E M B R E 2 0 2 2

**Saint-Georges-d'Hurtières**



# Sommaire

- 01 **Edito**
- 02 **L'Équipe Municipale**
- 03 **Les Agents Municipaux**
- 04 **Les Commissions :  
Extra - Communales**
- 05 **Mots Mêlés**
- 06 **Les Réunions de Hameaux**
- 07 **Culture et Vie Sociale**
- 08 **Les Associations Communales**
- 09 **Clins d'Oeil**
- 10 **Les Services dans La Vallée**
- 11 **Les Acteurs Économiques sur La Commune**
- 12 **Info Pratiques**
- 13 **Etat Civil**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

André BRUNET (Maire)

**RÉDACTION :**

JOSELYNE BOLLON, AUREORE COMBET, VÉRONIQUE VELASCO, SANDRINE BUET, THIERRY PASCAL,  
DENIS DURUISSEUX, JESSICA MARTINI (SECRÉTARIAT).

**RELECTURE - CORRECTION - INTERVIEWS - MOTS-MÊLÉS :**

Delphine BERTAUX - Entreprise LA MESSAGÈRE

**MISE EN PAGE ET IMPRESSION :**

IMPRIMERIE SALOMON - Saint-Jean-de-Maurienne

**TIRAGE :**

320 Exemplaires

**CRÉDIT PHOTOS :**

Secrétariat de Maire, Elus, les associations participantes, Delphine BERTAUX,  
Thierry PASCAL ; habitants participants. Photographies libres de droits





Comme vous le constaterez, l'action municipale a battu son plein pendant l'année écoulée.

Je le rappelle souvent, un Maire n'est rien tout seul. Je renouvelle donc mes remerciements à tous les élus qui m'accompagnent dans cette aventure humaine ainsi qu'aux différents services municipaux, avec des agents territoriaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général.

Notre devoir d'élu, c'est aussi de regarder la situation nationale et internationale, dans une conjoncture sociale tendue.

L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous. Nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise sanitaire, restons vigilants. La guerre en Ukraine n'en finit pas. Enfin, les alertes climatiques que nous venons de vivre cet été fragilisent notre quotidien et notre planète.

Dans ce contexte difficile et incertain, l'action municipale se poursuit dans l'intérêt de chacun d'entre vous, au service de tous.

La rentrée scolaire dans la nouvelle école s'est effectuée d'une manière satisfaisante. Quelques mois seront nécessaires pour que chacun puisse trouver ses marques. Je souhaite à nos élèves, nos enseignants, aux agents du périscolaire et aux élus du Syndicat Intercommunal Scolaire et Périscolaire des Hurtières (SISPH) une excellente année scolaire.

Les travaux d'assainissement collectif et l'enfouissement des réseaux électriques sont terminés. Ils étaient importants et nécessaires pour les habitants et pour l'environnement. Cette année, des investissements conséquents ont été réalisés sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la voirie, l'agriculture et l'éclairage public...

Une étude a été lancée avec le département afin de créer une voie centrale banalisée (chaucidou) entre le hameau du Pichet et celui du Reposet. L'avantage de cet aménagement est de faire ralentir les véhicules et de donner une meilleure place aux déplacements

doux. Nous ne voulons pas attendre que se produise un drame pour réagir !

En ce qui concerne le financement, nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Les réunions de hameaux ont repris. Nous sommes à l'écoute des demandes des participants sur les problèmes récurrents tels que l'alimentation en eau potable, nous échangeons sur le développement de la commune et des projets intercommunaux et l'équipe municipale explique les orientations sur des projets structurants de la commune. Nous recevons partout un accueil chaleureux, soyez-en tous remerciés.

Le nouveau site internet de la commune sera opérationnel en début d'année avec un panel d'informations nouvelles et utiles pour le bien vivre ensemble. Pensez à télécharger l'application Panneau Pocket sur votre téléphone, et recevez toutes les informations communales en temps réel.

En cette période de fin d'année, je voudrais remercier les associations pour leurs activités dans les domaines culturels, sportifs et sociaux. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication au service des autres.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés et qui s'étaient beaucoup impliqués dans la vie communale, tout d'abord pour notre ami Jean Pierre Volle, ancien adjoint au Maire et membre actif de plusieurs associations; pour Michel Duruisseaux, ancien Maire; pour Jean François Rubrecht, membre du bureau du Groupement des Sylviculteurs des Hurtières et pour Marcel Yvon, bénévole impliqué.

Aujourd'hui, on ne parle que de crise sanitaire, économique, sociale et politique. Même si cela ne va pas de soi, je souhaite au contraire parler d'espérance. Permettez-moi de citer René Char, poète et résistant : « Le réel quelquefois désaltère l'espérance; c'est pourquoi contre toute attente, l'espérance survit ».

Pour vous et vos proches, je forme le vœu que la nouvelle année vous apporte des moments de bonheur partagé et que l'année soit pétillante de vie et de réussites. Les adjoints au Maire et les conseiller(e)s municipaux vous présentent également tous leurs vœux de bonheur.

Bonne et heureuse année 2023 !



## LE MAIRE



André BRUNET

## LES ADJOINTS

Thierry PASCAL  
1<sup>er</sup> AdjointDenis DURUISSEAUX  
2<sup>ème</sup> AdjointJoselyne BOLLON  
3<sup>ème</sup> Adjointe**Membre de la :**

- 1<sup>ère</sup> commission
- 4<sup>ème</sup> commission
- Commission finances

**Délégué Titulaire :**

- SIAEP
- Commission appels d'offres MAPA

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Forêt-agriculture
- Sentiers de randonnées
- Animations
- Tourisme

**Membre de la :**

- 2<sup>ème</sup> commission
- 4<sup>ème</sup> commission
- Commission finances

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Sentiers de randonnées
- Animations
- Tourisme

**Membre de la :**

- 3<sup>ème</sup> commission
- 4<sup>ème</sup> commission
- Commission finances

**Délégué Titulaire :**

- SISPH
- Espace Belledonne

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Sentiers de randonnées
- Animation
- Tourisme





**Véronique VELASCO**

**Membre de la :**

- 3<sup>ème</sup> commission
- 4<sup>ème</sup> commission
- Commission finances

**Délégué Titulaire :**

- ADMR
- ACCA
- Référente séniors

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Sentiers de randonnées
- Animations



**Aurore COMBET**

**Membre de la :**

- 3<sup>ème</sup> commission

**Délégué Titulaire :**

- SISPH
- Référente séniors

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Animations



**Clément BERLIOZ**

**Membre de la :**

- 2<sup>ème</sup> commission
- 3<sup>ème</sup> commission

**Délégué Titulaire :**

- CNAS

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Animation



**Sandrine BUET**

**Membre de la :**

- 1<sup>ère</sup> commission
- 3<sup>ème</sup> commission
- 4<sup>ème</sup> commission

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Forêt-agriculture
- Sentiers de randonnées
- Animations
- Tourisme



**Daniel BOUVIER**

**Membre de la :**

- 1<sup>ère</sup> commission
- 2<sup>ème</sup> commission

**Délégué Titulaire :**

- SISPH
- Commission appels d'offres MAPA

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Forêt-Agriculture
- Animations



**Yannick GERBAUD**

**Membre de la :**

- 2<sup>ème</sup> commission

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Animations



**Jonathan SEMILLON**

**Membre de la :**

- 1<sup>ère</sup> commission

**Délégué Titulaire :**

- Commission appels d'offres MAPA

**Membre des commissions extra-municipales :**

- Forêt-Agriculture
- Animations

SISPH : Syndicat Intercommunal Pour le Développement des Hurltières • CNAS : Comité National d'Action Sociale  
 ADMR : Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural • SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

*Crédit photo Monsieur Raymond Pernet*



# 03 Les Employés Communaux



## DE GAUCHE À DROITE

### 1<sup>er</sup> rang

- › **Madame Kunthea TOMASINO**  
Agent technique, entretien des bâtiments
- › **Madame Jessica MARTINI**  
Agent administratif Mairie
- › **Madame Roselyne BRUNET**  
Agent technique, gestion des gîtes

### 2<sup>ème</sup> rang

- › **Monsieur Philippe CHAPUIS**  
Directeur du Musée du Fer
- › **Monsieur Guillaume NANTAS**  
Secrétaire de Mairie
- › **Monsieur Jordan PASCUAL**  
Agent technique
- › **Monsieur Enzo VARD**  
Agent technique, employé temporaire  
(Renfort)
- › **Monsieur Jérôme HUEBERT**  
Agent technique, employé temporaire  
(Renfort)

**En décembre 2022, Monsieur Jean-Luc BALAGUER rejoindra l'équipe des agents techniques en remplacement de Monsieur Ludwig TIBY.**



	1 <sup>re</sup> COMMISSION	2 <sup>e</sup> COMMISSION	3 <sup>e</sup> COMMISSION	4 <sup>e</sup> COMMISSION	COMMISSION FINANCES
<b>MEMBRES</b>	THIERRY PASCAL	DENIS DURUISSEAU	JOSELYNE BOLLON	LE MAIRE	
	DANIEL BOUVIER	DANIEL BOUVIER	AUORE COMBET	THIERRY PASCAL	THIERRY PASCAL
	JONATHAN SEMILLON	YANNICK GERBAUD	VÉRONIQUE VÉLASCO	DENIS DURUISSEAU	DENIS DURUISSEAU
	SANDRINE BUET	CLEMENT BERLIOZ	CLEMENT BERLIOZ	JOSELYNE BOLLON	JOSELYNE BOLLON
			SANDRINE BUET	SANDRINE BUET	
				VÉRONIQUE VELASCO	
<b>COMPÉTENCES</b>	FORET	TRAVAIL AGENTS TECHNIQUES	ÉCOLE	TOURISME	FINANCES
	AGRICULTURE	VOIRIE	AFFAIRES SCOLAIRES	PATRIMOINE	EMPLOIS ADMINISTRATIFS
	PISTES FORESTIÈRES	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	AFFAIRES SOCIALES	SENTIERS DE RANDONNÉES	EMPLOIS TECHNIQUES
	GESTION DES COURS D'EAU	GESTION DES DÉCHETS	BULLETIN MUNICIPAL	ENVIRONNEMENT	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
	ASSAINISSEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC	BIBLIOTHÈQUE	GRAND FILON	
	URBANISME		FLEURISSEMENT	GÎTES COMMUNAUX	
	CIMETIÈRE		ACTIVITÉS CULTURELLES	ANIMATIONS	
	CÉRÉMONIES				
	SÉCURITÉ				
	SDIS				

Le conseil Municipal a souhaité que des commissions extramunicipales soient créées. Elles pourront, à leur convenance, inviter à titre d'expert ou professionnel des personnalités extérieures. Le conseil municipal a saisi cette opportunité afin de créer une nouvelle dynamique impliquant la population.

Ces commissions extramunicipales doivent être un lieu d'émergence de projets locaux, de dialogue, de débat, de proposition afin d'éclairer et d'enrichir le processus décisionnel du Conseil Municipal. Chaque commission se réunit au moins une fois par an et chaque fois que cela semble nécessaire.



# LES COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES

	FORET-AGRICULTURE	SENTIERS DE RANDONNÉES	ANIMATION	TOURISME
<b>MEMBRES ÉLUS</b>	THIERRY PASCAL	LE MAIRE	LE MAIRE	LE MAIRE
	DANIEL BOUVIER	THIERRY PASCAL	TOUS LES CONSEILLERS	THIERRY PASCAL
	JONATHAN SEMILLON	DENIS DURUISSEAUX		DENIS DURUISSEAUX
	SANDRINE BUET	JOSELYNE BOLLON		JOSELYNE BOLLON
		SANDRINE BUET		SANDRINE BUET
		VÉRONIQUE VELASCO		VÉRONIQUE VELASCO
<b>AUTRES MEMBRES</b>	AGRICULTEURS	CORINNE ET PATRICE PIETREMONT	ASSOCIATIONS COMMUNALES	RESPONSABLES D'ACTIVITÉS OU ENTREPRISES TOURISTIQUES DE LOISIRS
	EXPLOITANTS FORESTIERS	FRANCKIE LECHEVALLIER		
	ARTISANS DU BOIS	JOËLLE BERTOLINI		
		PATRICK ROBIN		
		GUILLAUME DUVAL		HÉBERGEURS
		JORDAN PASCUAL		RESTAURATEURS
		DAVID PILLET		RESPONSABLE GRF
		CÉCILE DUFRENEY		
<b>MEMBRES EXPERTS/ PROFESSIONNELS</b>	ONF			OT PORTE DE MAURIENNE
	GROUPEMENT DES SYLVICULTEURS DES HURTIÈRES			CHARGÉE DE MISSION COM COM
	CHAMBRE D'AGRICULTURE			ESPACE BELLEDONNE
	OFB (ex ONC)			SPM
	CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS			

## RESPONSABLES MATÉRIELS D'ANIMATION :

JONATHAN SEMILLON, YANNICK GERBAUD ET CLÉMENT BERLIOZ

## RESPONSABLES APPROVISIONNEMENT COURSES POUR FÊTES ET CÉRÉMONIES :

JONATHAN SEMILLON ET YANNICK GERBAUD

## RESPONSABLES FLEURISSEMENT :

SANDRINE BUET ET VÉRONIQUE VELASCO

*Décidé par délibération du 25/05/2020*





**Les membres :**

**Monsieur Thierry PASCAL,**  
**Monsieur Daniel BOUVIER,**  
**Monsieur Jonathan SEMILLON,**  
**Madame Sandrine BUET**

**Rédaction des articles**

**Monsieur Thierry Pascal et Monsieur André Brunet**

◇ **Les travaux d'assainissement collectif  
 du Chef-Lieu de Plan La Tour et de  
 Rochebrune sont terminés**



Le raccordement du Chef-Lieu à l'assainissement collectif est enfin terminé. Un réseau entièrement neuf qui a permis l'enfouissement des réseaux électriques de télécommunications et l'éclairage public. Le remplacement de la conduite d'eau potable du centre du village jusqu'au hameau des Justs a également été effectué, car il était trop vétuste. Un tronçon de tuyau pluvial a également dû être remplacé dans la descente du hameau du Rocher, le tuyau en place était décomposé. Même avec ces quelques surcoûts financiers, c'est une belle avancée pour notre commune pour la propreté de l'environnement et le confort de tous.

Un grand merci à tous les habitants pour leur patience durant ces travaux de grande ampleur. Saint-Georges-d'Hurtières possède un réseau d'adduction d'eau potable vieillissant. En revanche, son réseau d'assainissement est performant, neuf et couvre une grande partie de la population de la commune.

Des études sont en cours pour perfectionner le fonctionnement de la station d'épuration du Reposet, compte tenu des nouvelles constructions qui sont raccordées sur cette installation.

Les hameaux du Chef-Lieu, du Pichet et de la Combe sont raccordés sur la station d'épuration de la Combe.

Cette station fonctionne avec des roseaux. N'oubliez surtout pas que les roseaux ne digèrent pas les lingettes!

La station du Reposet fonctionne comme une fosse septique, elle est également intolérante aux lingettes et autres plastiques! Merci.

*Article Monsieur Thierry Pascal,  
 1<sup>er</sup> adjoint*



*Réception des travaux de mise aux normes du réseau  
 d'assainissement du Chef-Lieu et de Rochebrune.  
 Eaux usées, eaux pluviales et réseaux secs*

*Discours de Monsieur André BRUNET le 20/10/2022*

La municipalité de Saint-Georges-d'Hurtières et moi-même, en tant que Maire, sommes très honorés de vous accueillir aujourd'hui pour inaugurer ensemble ces nouvelles installations.

Il me faut rappeler que, dans la Commune, les prémices d'un assainissement collectif datent de 2005 pour le lotissement de la Combe et même de 1999 pour le secteur du Reposet.

Avec déjà, à l'époque, la prise en compte des répercussions directes sur les écosystèmes et sur la santé humaine du rejet d'eaux usées insuffisamment traitées. Depuis ces années-là et jusqu'à ce jour, nombre de personnes ont contribué et participé pour arriver à cette réalisation finale.

Les hommes sont plus éloquents pour demander que pour remercier. Alors je vais faire mentir ce proverbe.

Mes tout premiers remerciements sont pour les élus de la Commune qui, depuis le début, ont travaillé avec assiduité sur ce dossier, en particulier le Premier Adjoint Thierry Pascal et pour sa commission ainsi que pour le personnel de la mairie qui ont eu à gérer la partie administrative, notamment le secrétaire de mairie Monsieur Guillaume Nantas.

J'en profite également pour remercier les propriétaires et agriculteurs qui, d'emblée, ont accepté sans compensation financière que les réseaux traversent leurs terrains. Un merci tout particulier à la famille Michel Dufrenoy qui a permis un échange de terrain pour le stockage des matériaux pour ce chantier, terrain situé à côté de la mairie et transformé en parking communal.



**Merci :**

➤ **À l'Agence de l'Eau** qui n'a pas pu être représentée aujourd'hui et notamment son Président, M. Pascal Mailhos (Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes), mais aussi M. Goguely, interlocuteur technique à l'agence de l'eau. Sur ce projet, l'agence de l'eau a été le principal financeur pour la commune par l'attribution de subventions.

➤ **À M. le Sous-Préfet** dans le cadre de France Relance pour le soutien financier et moral de ce projet.

➤ Je remercie également Madame **la Députée Emilie Bonnivard** pour avoir soutenu notre projet.

➤ **Je salue le professionnalisme et l'écoute du bureau d'études DAEC** (M. Jean-Marc Poncet) en ce qui concerne le réseau d'assainissement.

Concernant les réseaux secs, je remercie le Syndicat De l'Énergie de la Savoie (SDES) au travers de son Président, Monsieur Michel Dyen, car nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier également du professionnalisme et de l'écoute de notre interlocuteur M. Sébastien Gros, et du bureau d'étude ECE représenté par M. Charrier.

Tous ensemble, ils ont permis que soit finalisé un projet d'envergure, cohérent, écologique et calculé au plus juste financièrement. Car un projet de ce type, c'est aussi des chiffres :

	Dépenses HT	Recettes
Études (ALP'EPUR)	7 732 €	
Travaux (TP MANNO)	328 490,50 €	
Maitrise d'œuvre (DAEC)	35 579 €	
SDES (réseaux secs)	431 888,55 €	165 460 €
Subvention Agence de l'eau (EP+EU)		171 960 €
Subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL, EU + EP + réseaux secs)		168 000 €
Emprunt banque des territoires		300 000 €
<b>Total</b>	<b>803 690,05 €</b>	<b>805 420,00 €</b>

Les subventions perçues par l'Agence de l'Eau, le SDES et l'État représentent ainsi environ 62 % du coût total du projet.

La commune percevra par ailleurs le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) à N+2 sur une partie des dépenses.

La commune a également perçu la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (PFAC) pour un montant de 185 907,50 €

Cet argent dépensé par la collectivité, ces subventions attribuées par l'État et l'Agence de l'Eau ou l'aide du SDES auront donc permis de réaliser :

- Des canalisations d'eaux usées dans le village d'une longueur de 3 km environ.
- Des canalisations d'eaux pluviales d'une longueur de 2 km environ.
- Un bassin d'orage d'une capacité de 400 M3 environ.
- Des raccordements de 45 bâtiments d'habitation ou de commerces (y compris des immeubles) représentant environ 130 habitants, soit 32,5 % de la population, ce qui n'est pas rien !
- Et bien entendu l'enfouissement des réseaux secs sur ce même secteur. Cela nous garantit de ne pas subir des coupures d'électricité en hiver, mais cela contribue aussi à l'embellissement du village, comme vous avez pu le constater, ce dont nous sommes très fiers également.

Je remercie aussi la Banque des Territoires pour avoir donné une suite favorable à notre dossier de financement, ce qui nous a permis d'obtenir un emprunt à hauteur de 300 000 € avec un échancier de 60 ans.

Je précise à ce propos que la durée d'emprunt de 60 ans correspond à la durée d'amortissement des travaux.

J'attire également l'attention sur la nécessité de procéder régulièrement sur nos deux stations d'épuration à l'entretien des installations par les agents techniques communaux, mais aussi aux contrôles obligatoires, ce qui représente un coût non négligeable pour la collectivité.

Ma dernière salve de remerciements va à toutes les entreprises et tous les techniciens ayant participé à tous ces travaux : ALP EPUR, TP MANNO, ELECTRA SAVOIE, ORANGE, CONSTRUCTEL, SERTPR et les autres que j'oublie peut-être pour leur remarquable travail. Ils ont œuvré dans des conditions climatiques pas toujours faciles, dans le respect des délais et ils ont accepté parfois quelques imprévus de notre part. Merci donc pour leur écoute constante et leur professionnalisme.

Je voudrais saluer d'ailleurs la réactivité du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) et du cabinet BARON INGÉNIERIE qui ont permis de remplacer en urgence deux bornes à incendie et une grande longueur de conduite d'eau potable qui traversait le Chef-Lieu. Les travaux d'assainissement ont révélé son état très dégradé, elle datait des années 1930.

En conclusion, je crois pouvoir dire que pour ces travaux d'assainissement collectif, le mot « collectif » prend ici toute sa valeur.

*Le Maire, André Brunet*



## ◇ Le projet de reconquête agricole des alpages de la Minière a démarré à la fin du mois de septembre



*L'entreprise Barbier a été retenue pour effectuer les travaux.*

La commune de Saint-Georges d'Hurtières, autrefois très cultivée, s'est rapidement refermée en taillis et autres ronces suite à l'industrialisation d'après-guerre et à l'exode rural. Les élus qui se sont succédé au sein de la commune ont toujours eu à cœur de maintenir les champs qu'il y avait autrefois en prairie de fauche ou de pâture. Possédant un intérêt environnemental très intéressant, les espaces de prairie permettent également de maintenir une agriculture pérenne sur notre commune.

En 1990, une association foncière pastorale libre a été créée pour sauvegarder les pâturages de la Thouvière à la Minière. Cette association toujours active a initié un projet d'extension en 2008. Ce projet de reconquête pastorale d'environ 5 hectares sur le haut et la Minière a commencé par un travail de fourmi pour lutter contre le morcellement foncier. En 2010, d'habiles négociations avec les entrepreneurs locaux ont permis de réaliser des travaux d'exploitation forestière et de broyage sans aucun coût pour la commune.



Aujourd'hui, des travaux de broyage fin sont nécessaires afin de rendre le terrain utilisable par un agriculteur. C'est chose faite cette année en partenariat avec la Société d'Économie Alpestre de la Savoie (SEA).

Ce projet, estimé à 22 353 € HT, sera financé à hauteur de 70 % minimum dans le cadre d'un programme du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

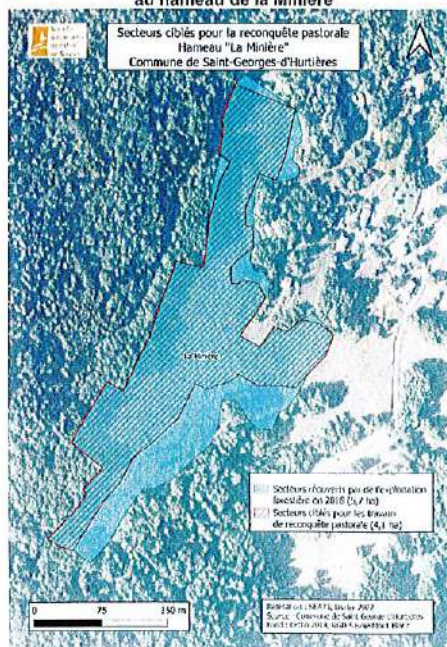
Techniquement, le travail consiste en le passage d'un broyage fin du terrain suivi d'une pelle mécanique pour façonner les parties les plus pentues. Pour finir, un réensemencement partiel du terrain est nécessaire.

C'est une vraie réussite qui permet de consolider l'avenir des pâturages sur le haut de la commune. Il est important de souligner le partenariat très fort qui lie la commune et le GAEC du Villaret sur ce projet. Il s'agit d'un exploitant agricole reconnu pour la qualité de son travail, qui a également financé une partie du projet à hauteur de 1500, en plus de la location versée de 450€ chaque année à l'Association Foncière Pastorale.

Les élus s'efforcent de maintenir des espaces ouverts de prairie pour offrir à la population un cadre de vie agréable et utile.



Commune de Saint Georges d'Hurtières  
Mise en valeur des espaces pastoraux  
Reconquête pastorale de terrains communaux  
au hameau de la Minière



Cette opération est cofinancée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



LEUROPÉ  
S'ENGAGE  
Agriculture - Développement Rural



## ◇ Agroforesterie



Initiée par le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH) en partenariat avec la commune, un projet de plantation d'arbres fruitiers voit le jour cette année au Plan du Bourg.

Pas moins de 40 arbres de variétés anciennes ou locales de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers ont été plantés en cette fin d'année. Chaque arbre est protégé du gibier et des bovins qui entretiennent le terrain en mode agroforesterie.

Un panneau d'information pédagogique est présent à l'entrée du site.

Au printemps, les élèves du groupe scolaire participeront à la plantation de quelques arbres et cette initiative a éveillé leur curiosité.

Chacun pourra aller contempler, entretenir, tailler ou glaner quelques fruits dans ce verger conservatoire.

### En chiffres :

**Volet 1 :** acquisition, plantation et protection des plants d'arbres fruitiers

▶ Acquisition plants : Pépinière La Devinière **783 € HT**

▶ Plantation et protection : SARL SLP **10 345 € HT**

**Total : 11 128 € HT (soit 13 197 € TTC)**

Ce volet 1 du projet est financé à hauteur de 80 % (8902,40 €) par le Département de la Savoie dans le cadre du contrat vert et bleu, la part communale s'élevant à 2 225,60 €

**Volet 2 :** signalétique et étiquettes arboricoles

▶ Fabrication et installation de la signalétique : SARL SLP **5 314 € HT**

**Total : 5 314 € HT (soit 6 376,80 € TTC)**

Ce volet 2 du projet, qui est géré par le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières (GSH), est financé à hauteur de :

▶ 4 081,12 € par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (contrat FEADER)

▶ 1 275,40 € par le GSH

▶ 1 020,28 € par la commune de Saint-Georges-d'Hurtières

## ◇ Élagage routier



La campagne d'abattage des arbres au bord des voies communales a commencé.

Un grand merci aux propriétaires concernés qui ont entrepris ces travaux afin de sécuriser et d'améliorer le confort des usagers de la voirie communale.

Un courrier de rappel sera adressé aux propriétaires riverains des routes communales concernées par la campagne d'élagage routier.

Si chacun contribue à l'entretien des bords de route et des chemins, notre commune sera très agréable.

## ◇ Mise en souterrain de la ligne électrique 20 000 volts en 2023



La fameuse ligne aérienne va disparaître : nos espaces vont être embellis par la mise en souterrain de cette ligne d'une longueur d'environ 5 km. Elle débute à la Pouille, et traverse les hameaux suivants : les Collombs, les Pugeats et se termine au poste électrique vers l'Auberge des Hurtières.

Ce projet est estimé à environ 1 000 000 euros et sera financé par Enedis à 100 %.



## ◇ Forêt communale



Économiquement, la forêt communale a rapporté cette année une recette de presque 50 000 € par la vente des résineux au régime forestier. Situées le plus au nord de la commune, ces parcelles sont composées principalement de sapins et d'épicéas de belle qualité.

Quelques lots de bois de chauffage ont également été vendus aux particuliers ainsi qu'aux professionnels pour un montant global de 1350 €. La demande des particuliers en bois de chauffage est de moins en moins soutenue.

Les prochains mois occuperont la commission communale en charge de la forêt à préparer le nouveau plan d'aménagement forestier pour la période 2023-2038. Ce document de gestion inquiète les élus : la forêt subit aujourd'hui une conjoncture sanitaire, climatique et économique difficile.

La recette de bois 2022 a permis d'accorder un budget d'environ 5000 € pour poursuivre la délimitation des parcelles ONF, notamment la parcelle 24. C'est une étape importante dans la gestion de la forêt communale. Elle permet d'exploiter et de gérer plus facilement la forêt et matérialise avec efficacité les limites avec les différents propriétaires.

Un projet d'extension avec la commune de Val d'Arc (Aiguebelle) est également en cours d'étude sur le secteur du Grand Chanet dans la parcelle numéro 22.



## URBANISME

**Une commission communale qui ne manque pas d'animation !**

Nombreux sont les dossiers réceptionnés régulièrement en mairie. Du permis de construire à la déclaration préalable en passant par les certificats d'urbanisme, le travail demandé au traitement des dossiers est énergivore pour le personnel administratif de la mairie.

Le bilan de cette année amène la commission communale en charge de l'urbanisme à souligner quelques recommandations.

- ▶ **N'oubliez pas votre déclaration de fin de travaux. Elle atteste la conformité de votre habitation avec la réglementation. Ce document est obligatoire en cas de cession d'un bien.**
- ▶ **Régularisez vos situations et réalisez vos travaux selon les règles d'urbanisme. Cela peut paraître lourd et coûteux, mais c'est ô combien utile. Trop nombreux sont les sujets traités en mairie pour ordonner une situation «bancale» récente ou ancienne créée par un propriétaire. Les situations irrégulières bloquent la vente des biens et engendrent des conflits de voisinage. Ces démarches coûtent cher à tous, en temps et en argent.**



**Avant toute demande de déclaration préalable ou permis de construire, veuillez prendre contact avec le secrétariat de mairie afin de :**

- ▶ Faire le point sur votre demande;
- ▶ Identifier le formulaire administratif Cerfa correspondant;
- ▶ Déterminer le nombre de dossiers à nous remettre.

**Veillez trouver l'intégralité des autorisations d'urbanisme et les formulaires sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### ATTENTION :

**des règles existent et nul n'est censé passer outre ! Dans la commune, le principal document qui fixe les règles est le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le pétitionnaire doit le respecter !**

Retrouvez-le en intégralité sur le site [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)  
Mot clé : Saint-Georges-d'Hurtières



Afin de vous aider dans votre projet, faites appel à l'architecte consultant à la Communauté de Communes Porte de Maurienne.



L'architecte-conseil assiste gratuitement les particuliers pour les guider dans leur projet. Il émet un avis consultatif en lien avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Il peut également apporter un avis technique. Des conseils de professionnel gratuits : un atout pour garantir l'acceptation d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable!

Pour un travail efficace, il vous est conseillé de vous munir de vos plans (projets, plan de situation, photographies du terrain, de la construction existante...).

Contactez Monsieur Desarmaux à la Communauté de Communes Porte de Maurienne : 04 79 44 31 61

### Les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées ces deux dernières années

En quelques chiffres :

	2020	2021	2022
Permis de construire	6	11	7*
Permis de construire modificatif	1	3	3*
Permis d'aménager	0	0	1*
Déclarations préalables	26	24	20*
Certificats d'urbanisme	23	47	19*

\*données sur une année non complète : janvier à mi-octobre 2022

Voici ci-dessous un bref récapitulatif des autorisations nécessaires en fonction des travaux que vous projetez :

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?



#### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) ou sur le portail Toodego <https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nirigny=100>





## ASSAINISSEMENT

Sur la commune, il existe  
2 types d'assainissement :  
individuel ou collectif

### ◇ Assainissement individuel : le SPANC est votre interlocuteur

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service destiné à conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement autonome. Il est également chargé du contrôle de ces installations.

Sur la Communauté de Communes Porte de Maurienne :  
l'agent du SPANC est joignable pour tout renseignement :

- Par téléphone : 04 79 44 31 61
- Par e-mail : [assainissement@portedemaaurienne.eu](mailto:assainissement@portedemaaurienne.eu)
- Bureau situé au 73, Grande rue  
73220 Aiguebelle, Val d'Arc

### ◇ Assainissement collectif, station d'épuration : gestion communale

La commune est le gestionnaire de l'assainissement collectif : raccordement, entretien, facturation. Cette année, nous attirons votre attention sur des règles à respecter afin de ne pas engendrer de dysfonctionnement du système d'assainissement (ces recommandations sont également applicables pour un assainissement individuel).

#### Jeter les déchets dans les sanitaires ou dans l'évier :

- › Pollue les rivières ;
- › Diminue l'efficacité des stations d'épuration ;
- › Bouche les canalisations et les réseaux ;
- › Met en danger le personnel qui intervient lors de l'entretien.



### NE PAS JETER



MÉDICAMENTS



PEINTURES & SOLVANTS



PROTECTIONS PÉRIODIQUES



LISSOTTES & CONTEN-TISES



HUILES & GRASSES



PRODUITS TOYIQUES



RESTES ALIMENTAIRES



LITÈRE POUR CHÈV

### ◇ Eau potable : le SIAEP est gestionnaire des réseaux



**SIAEP : Syndicat Intercommunal  
d'Adduction d'Eau Potable**  
4, place de la mairie  
73200 Randens, Val d'Arc

Pour toute question ou tout problème sur le réseau d'eau, contactez directement le SIAEP. En effet, la commune a transféré la compétence sur la gestion de l'eau potable au SIAEP depuis 2012.

- › 04 79 65 28 26
- › [siaepportedemaaurienne@yahoo.fr](mailto:siaepportedemaaurienne@yahoo.fr)

Pour tout problème, uniquement en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat du SIAEP et le week-end, veuillez prendre contact avec nos délégués SIAEP sur la commune afin qu'ils contactent l'agent technique du SIAEP d'astreinte :

- › Monsieur André Brunet : 06 70 56 05 23
- › Monsieur Thierry Pascal : 06 23 60 07 18

Les élus possèdent encore une bonne connaissance du réseau d'eau, mais ils n'ont pas le droit d'intervenir.

À chaque casse de conduite ou problème sanitaire, le bon vouloir des élus et du maire s'attache à aider les agents du SIAEP pour la distribution des bouteilles d'eau aux habitants.

Le SIAEP travaille en collaboration avec des bureaux d'études et les élus pour mettre les bonnes priorités sur l'amélioration du réseau d'eau.

Des échanges avec Monsieur le Sous-Préfet devraient aboutir au déblocage des fonds nécessaires pour engager les travaux les plus prioritaires.

La remise aux normes du réseau d'eau potable sur Saint-Georges-d'Hurtières est très importante et donc très coûteuse et difficile à financer.



# 2<sup>ème</sup> Commission

## Les membres :

**Monsieur Denis DURUISSEUX,  
Monsieur Daniel BOUVIER,  
Monsieur Yannick GERBAUD,  
Monsieur Clément BERLIOZ**

## ENTRETIEN DES VOIRIES ET CAMPAGNE D'ENROBÉ

### ◇ Voiries

Des travaux de réfection de voirie communale se poursuivent. D'importants travaux ont eu lieu cette année.



▶ 63670 € HT (Route des artisans, bi-couche, enrobé et cunettes à la Chaisaz, route de Froide Fontaine, de la Thouvière, route de Côte Nussy et du Plan du Bourg) : entreprise SER TPR

▶ 37000 € HT pour le parking de la Mairie et divers travaux à la Combe et la rue du Rocher : entreprise MARTOIA TP

Travaux subventionnés à hauteur de 45000 € par le Département et 20000 € par l'État avec la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



### ◇ Parking de la mairie et salle des fêtes

Suite aux travaux d'assainissement, création d'un parking de 20 places.



### ◇ Entretien des bâtiments : 1<sup>re</sup> tranche des travaux terminée



▶ **Maison communale** : changement des huisseries et portes d'entrée de la maison communale (menuiseries qui dataient de 1950)

▶ **Gîte de Rochebrune** : changement des menuiseries des portes et fenêtres

L'entreprise Favier menuiserie située à Saint-Jean-de-Maurienne est intervenue. Le montant des travaux s'élevait à 53415 € subventionnés à hauteur de 7000 € par le Département et 20000 € par l'État (DETR).

Actuellement, aucune salle ne permet d'accueillir des manifestations ou des réunions de plus de 50 personnes. Avec le transfert des élèves de maternelle dans la nouvelle école, les salles en dessous de la Mairie ne sont plus utilisées. La municipalité a déposé un dossier prioritaire auprès de la Région afin de rénover l'intégralité des espaces pour avoir une salle des fêtes fonctionnelle. La rénovation pourrait éventuellement débuter en 2024.





## ◇ Nouveau utilitaire 4x4 pour les agents techniques



Le véhicule de service (camion) arrive à ses fins après de nombreuses années de labeur. L'acquisition d'un véhicule utilitaire était nécessaire. Le choix s'est porté sur un 4x4 qui sera équipé en saison hivernale d'une lame de déneigement. Le coût de cet achat s'élève à 43 501 € HT : 4x4 avec accessoires (benne hydro + attelage, kit de lame à neige + Tri-Flash) subventionné à hauteur de 16 770 € par le Département. Achat effectué auprès du concessionnaire Peugeot Alpettaz SAS à Saint-Jean-de-Maurienne.



## Nouvelle embauche au sein de la commune de Saint-Georges-Hurtières !

Nom : ISUZU

Prénom : Dmax

Compétence : 163cv,  
4 roues motrices, benne basculante, lame à neige

Age : neuf

Contrat : en CDD  
de 20 ans renouvelable si tout va bien...

Particularité : s'il clignote partout à l'arrêt sur le bord de la route c'est parce qu'il y a des hommes qui travaillent autour, merci de ralentir.

## ◇ Travail des employés techniques

Toute l'équipe municipale remercie Monsieur Ludwig TIBY (demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle) pour le travail effectué au sein de la commune pendant presque 5 ans.

Les employés techniques œuvrent sur tous les fronts, tout au long de l'année. Ils effectuent un travail dense et très diversifié avec des plannings pouvant être modifiés à la dernière minute. En 2022, l'équipe municipale, devant la surcharge de travail, a dû faire appel à des agents en renfort, Monsieur Enzo VARD et Monsieur Jérôme HUEBERT, mais également à des entreprises extérieures (entretien du cimetière, passage de l'épareuse et nettoyage des cunettes).

### Petit aperçu des missions confiées à un agent technique :

- ▶ Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité ;
- ▶ Entretien et mettre en valeur les espaces verts et naturels de la collectivité : désherbage, tonte, taille, plantation, arrosage, etc. (Commune et Musée du Fer) ;
- ▶ Maintenir en état de fonctionnement les bâtiments et les équipements publics et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention : nettoyage des équipements urbains, maçonnerie, peinture, tapisserie, plomberie, serrurerie et électricité... (bâtiments communaux, appartements communaux et Musée du Fer) ;
- ▶ Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés ;
- ▶ Assurer la gestion de l'approvisionnement en matériel et produits ;
- ▶ Participer à la préparation d'événements et de manifestations diverses : installation, signalétique, etc.

## ◇ Curage des cunettes



L'entreprise BARBIER est intervenue pour effectuer des reprises de cunettes et le curage.



## ◇ Éclairage public : éclairage avec des lampes LED



Courant octobre, tous les hameaux et les carrefours ont été équipés de lampes publiques à LED, coût de l'opération : 20 357 € HT subventionnée à 50 % par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Travaux effectués par l'entreprise Bugnon Électricité.

Pour vous donner une idée de l'économie d'énergie réalisée, nous vous communiquons quelques chiffres. Actuellement, la consommation est de 250 watts par lampe. Avec l'utilisation d'un éclairage à LED, la consommation est de 40 watts. Une facture divisée par 5 !

**Nouvelle disposition : extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 du matin.**



## ◇ Plateaux ralentisseurs

Les dépenses s'élèvent à 6108 € HT subventionnées à hauteur de 2382 € HT par le Département.

## ◇ En 2023 : Aménagement du parking et de l'aire de jeux à côté du gîte de Rochebrune



*Ci-dessus le projet schématisé  
(document de travail lors de la publication de ce bulletin,  
des modifications seront éventuellement apportées)*

La municipalité souhaite aménager la parcelle de terrain située entre le ruisseau et le gîte de Rochebrune par la création d'un parking, d'un espace de jeu de pétanque et un espace jardin d'enfants. Une subvention a déjà été obtenue de la DETR de 30 000 €.

## ◇ Pylônes de téléphonie mobile

RÉUNION : ANTENNES TÉLÉPHONIQUES décembre 2021



Enfin un réseau téléphonie mobile digne de ce nom sur le plateau des Hurtières ! Lundi 31 octobre, spectacle acrobatique de précision du SUPER PUMA en scène pour l'installation de la nouvelle antenne 4G des opérateurs téléphoniques SFR et BOUYGUES à Vendance, et à suivre à la l'installation à la Minière. La commune percevra une redevance de 10 000€ par an pour les deux antennes.



## ◇ En 2023, projet de sécurisation de la circulation au centre du village

Les membres de la commission réfléchissent à la sécurisation du centre du village par la création de chemins piétonniers et d'une voie partagée : une CHAUSSÉE pour les Circulations DOUCes (CHAUCIDOU).



Sur le Département de la Savoie, la commune de Saint-Baldoph a mis en place cette restriction de circulation. Ci-dessous, des photographies prises dans cette commune.

Au premier abord, l'on pourrait croire le dispositif dangereux, mais il n'en est rien. Ce système d'origine danoise et néerlandaise a déjà été adopté dans plus de soixante villes en France. Et dans les pays où il a vu le jour, ainsi qu'en Suisse par exemple, cela fait de nombreuses années qu'il est utilisé. Entre les voitures qui arrivent de face et le marquage au sol généralement inconnu, instinctivement, les automobilistes roulent moins vite.



### À quoi ça sert ?

À organiser la circulation entre voitures, vélos et piétons. Celle-ci est un casse-tête dans beaucoup de communes où les routes ne sont pas assez larges pour faire de la place à tous les usagers de la route. Cela permet également d'inciter les usagers à réduire leur vitesse en ville.

## Circulation modifiée

CHAUSSEE À VOIE CENTRALE BANALISÉE (CHAUCIDOU)

### Circulation apaisée



## ◇ Gestion des déchets

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri des déchets deviendra plus simple en Maurienne ! Fini les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blister... vont désormais dans le conteneur jaune.

A compter de cette date, comme partout en France, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ou un papier ?

- ▶ Oui = Je le mets dans le conteneur jaune
- ▶ Non = Je le mets dans le conteneur d'ordures ménagères.

### Rappel des règles de base à respecter :

- ▶ Pas besoin de laver les emballages ! Même s'ils sont sales ils peuvent être triés.
- ▶ Bien vider les emballages afin qu'il n'y ait pas de restes alimentaires.
- ▶ Ne pas imbriquer les emballages (ne pas mettre une bouteille en plastique dans une boîte en carton par exemple).

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux toujours à déposer dans les conteneurs verts. Pour toute question concernant les déchets en Maurienne, n'hésitez pas à contacter le SIRTOMM :

[contact@sirtom-maurienne.com](mailto:contact@sirtom-maurienne.com) - 04 79 59 92 28



## ◆ Plan de déneigement



Le déneigement est une opération technique qui demande des compétences. La voirie de la commune s'étend sur 35 km, le temps estimé pour le déneigement est de 9 h. Les employés techniques, sous la responsabilité de Monsieur Denis Duruisseaux, font face à la situation. Le circuit emprunté par le transport scolaire est fait en priorité : Le Chef-Lieu – Le Pichet – Froide Fontaine – La Thouvière – les Guilles – La Minière – La Chaisaz – Côte Nessay – Le Villard – Les Losses et les Voûtes.

Il est à noter que :

- ▶ Les équipements pneus hiver sont obligatoires ;
- ▶ Nous préconisons aux propriétaires d'enlever les fils des clôtures en bordure de route et de laisser libres les places de retournement ;
- ▶ Nos employés techniques n'assurent pas le dépannage des véhicules accidentés dans les cunettes ;
- ▶ Tous les véhicules stationnés en bord de route qui seront estimés gênants pour le déneigement sont susceptibles d'être verbalisés.
- ▶ Les propriétaires sont tenus d'élaguer les arbres afin d'éviter des chutes sur les voiries.

**Pour toute information, veuillez contacter**  
Monsieur Denis Duruisseaux au 06 11 37 79 27.



LA POSTE

### Message d'information de La Poste : période hivernale et intempéries

Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir : les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique, l'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé. Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions de votre collaboration.

# Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES  
ET TOUS LES PAPIERS

Emballages



LE TRI  
PLUS  
SIMPLE !

Papiers



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

EMBALLAGES  
EN VERRE



COMPOST



ORDURES  
MÉNAGÈRES EN SAC



Pour plus d'informations, [www.sirtom-maurienne.com](http://www.sirtom-maurienne.com)



SIRTOM de Maurienne  
87 avenue de la Riondaz  
73870 Saint Julien Montanais  
04 79 59 92 28



SavoieDéchets

Monsieur le Maire et les Adjointes ont demandé à la gendarmerie de porter une attention particulière aux incivilités, dégradations, stationnements, dépôts sauvages d'ordures ménagères et au vandalisme envers les agriculteurs. Les auteurs identifiés seront verbalisés.

Stop aux  
Incivilités !

## Civisme !

Lorsque vous déposez vos ordures à côté des containers prévus à cet effet (molok), sachez que c'est votre employé technique communal préféré qui ramasse ces déchets pour les transporter à la déchetterie. C'est le même gars qui vous déneige l'hiver, qui coupe l'herbe au bord des routes, qui arrose les fleurs pour la commune soit belle et agréable. Merci pour lui.



# 3<sup>ème</sup>

## Commission

### Les membres :

**Madame Joselyne BOLLON,**  
**Madame Aurore COMBET,**  
**Madame Véronique VELASCO,**  
**Monsieur Clément BERLIOZ,**  
**Madame Sandrine BUET**

### NOUVELLE ÉCOLE



Un nouveau groupe scolaire pour les communes de Saint-Georges-d'Hurtières et Saint-Alban-d'Hurtières situé sur le plateau de Saint-Georges-d'Hurtières au Reposet face à la chaîne de la Lauzière

Après un travail acharné des entreprises, des architectes et des élus, dans le contexte du COVID et de la guerre d'Ukraine, 84 enfants, le personnel enseignant et non enseignant ont eu la satisfaction de faire la rentrée scolaire 2022 dans ces merveilleux locaux modernes, lumineux, spacieux, fonctionnels et confortables qui donnent envie d'apprendre, d'enseigner et devraient favoriser un meilleur épanouissement pour tous.



La construction répond aux normes de développement durable avec les matériaux utilisés, la géothermie permettant le chauffage au sol l'hiver et le rafraîchissement l'été. Les chauffe-eaux thermodynamiques et les éclairages LED assurent une réduction de la consommation d'électricité.

Le bâtiment principal de 720 m<sup>2</sup> comporte du côté maternelle une classe, un local Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), une salle de sieste et des sanitaires adaptés aux petits. Du côté élémentaire, il y a deux classes, le bureau de la direction, une salle pour les enseignants et des sanitaires. Pour le sport, une salle de motricité de 90 m<sup>2</sup> est à disposition. L'extension de 150 m<sup>2</sup> abrite une classe élémentaire, des sanitaires et un bureau pour le secrétariat.

Une garderie est assurée dès 7 h 30 le matin et le soir jusqu'à 18 h 30, une salle est dédiée à cette activité.

Un service de restauration est assuré le midi, une salle de restauration et une cuisine équipée de matériels professionnels permettent la conservation, la réchauffe des plats préparés par un prestataire extérieur (API) et le lavage de la vaisselle.

Le personnel a reçu la formation nécessaire au respect des normes d'hygiène. Les enfants bénéficient d'un repas complet, nécessaire pour leur croissance et leur bien-être.

Merci aux architectes, bureaux d'études, entreprises et à tous les services qui ont participé à la conception et l'élaboration de ce projet et se sont investis. Merci également au personnel du Syndicat Intercommunal Scolaire et Péricolaire des Hurtières (SISPH), au personnel technique des deux communes et aux enseignants pour qui le déménagement et la mise en place ont occasionné une surcharge de travail.

Merci aux élus qui ont participé activement à l'organisation et au suivi de la construction.

Merci aux financeurs, l'État, le Département, la Région qui ont apporté leur soutien par les subventions et les banques qui ont fait confiance aux deux communes pour leur accorder des prêts.

Le coût global de ce projet est d'environ 2 500 000 € HT. Avec la guerre en Ukraine, le BTP a subi de lourdes augmentations, ce qui a entraîné des révisions de prix non prévus de l'ordre de 100 000 €.

Les subventions totales accordées (État, Département, Région) : 1 406 000 € soit 56 % du coût

La Banque des territoires a accordé un prêt de : 900 000 € sur 40 ans (550 000 € Saint-Georges-d'Hurtières, 350 000 € Saint-Alban-d'Hurtières).

Pour pallier aux versements des subventions et du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FC-TVA), le Crédit Agricole a accordé un prêt court terme de : 967 000 €.

Sans ces aides, le projet n'aurait pas pu être lancé. L'autofinancement est d'environ 200 000 €, ce qui est lourd pour les deux communes. Le coût prévisionnel annuel de fonctionnement pour chaque commune est estimé à 120 000 €.



*Article : SISPH, Présidente Joselyne BOLLON  
3<sup>e</sup> adjointe au Maire de Saint-Georges-d'Hurtières*



## NOUVELLE ÉCOLE ET BIBLIOTHÈQUE



À l'initiative du SISPH, afin de définir les modalités d'utilisation de la bibliothèque des Hurlières par le groupe scolaire des Hurlières et les conditions d'accès à la bibliothèque, les élus de Saint-Georges-d'Hurlières et de Saint-Alban-d'Hurlières, les bénévoles de la bibliothèque et les enseignantes se sont réunis en octobre.

## LA BIBLIOTHÈQUE

« L'ensemble des membres de la municipalité remercie les bénévoles de la bibliothèque qui s'investissent amplement et font un travail appréciable. »

Communiqué rédigé par l'équipe des bénévoles de la bibliothèque.

« La lecture est un voyage de l'esprit, une agréable absence de la vie de soi-même. » Alphonse Karr

En 2022, une nouvelle convention, portant sur le développement et l'animation d'une bibliothèque de lecture publique intercommunale entre les mairies de Saint-Alban-d'Hurlières, Saint-Georges-d'Hurlières et Saint-Pierre-de-Belleville a été signée. De ce fait, nous sommes très heureuses de retrouver les lecteurs de St Alban.

A cette occasion, **nous vous rappelons que l'inscription, la consultation sur place et le prêt d'ouvrages sont ouverts à tous et gratuits.** Les prêts sont accordés pour une durée de 3 à 4 semaines, limités à 5 ouvrages par adulte et 3 pour les enfants.

Avec l'ouverture de la nouvelle école et depuis les vacances de la Toussaint, nous accueillons maintenant l'ensemble des élèves au sein de la bibliothèque. En concertation avec le corps enseignant, un planning a été mis en place.



Chaque classe vient tous les quinze jours, les CE1/CE2, CM1/CM2 le lundi après-midi et les maternelles et CP le vendredi matin pour environ 1 heure. Les enfants peuvent emprunter des livres à rendre à la séance suivante ou lors de leurs venues avec leurs parents aux jours et heures d'accueil habituels de la bibliothèque. Durant la séance, les élèves peuvent également consulter un stock d'ouvrages constitué par rapport aux thématiques abordées au cours de l'année scolaire (ex : les insectes, les romans policiers, la mer et l'océan), et écouter une histoire lue par les bénévoles.

Nous avons sollicité les maîtresses pour que les enfants participent à la décoration de la bibliothèque en confectionnant des modules ou en réalisant des dessins afin de rendre ce lieu accueillant et chaleureux au public.



Pour les enfants adhérents de la bibliothèque mais non scolarisés, nous les invitons à participer à cette action en nous prêtant pour une petite durée leurs réalisations.

Heures d'accueil du public : les lundis de 16 à 18 heures et les samedis de 10 à 12 heures.

Les bénévoles vous souhaitent une bonne année 2023.

## LE FLEURISSEMENT



Cette année, Mesdames Véronique VELASCO, Sandrine BUET (élues) et Madame Roselyne BRUNET ont embelli la commune avec la création de jardinières. Elles ont effectué plus de 20 heures de travail et les plantations ont résisté aux périodes de canicule avec un arrosage restreint jusqu'à fin octobre.



# 4<sup>ème</sup> Commission

## Les membres :

**Monsieur André BRUNET,**  
**Monsieur Thierry PASCAL,**  
**Monsieur Denis DURUISSEUX,**  
**Madame Joselyne BOLLON,**  
**Madame Sandrine BUET,**  
**Madame Véronique VELASCO**

## TOURISME : GITE DE ROCHEBRUNE



À 600 m d'altitude, le gîte de Rochebrune vous accueille seul ou en famille, et en groupes jusqu'à 15 personnes en gestion libre.

Avec un espace vert attenant comprenant 2 tables de pique-nique et un barbecue (charbon de bois), le gîte est situé au cœur du village de Saint-Georges-d'Hurtières. Il est proche des sentiers de randonnée et du Musée du Fer. Vous aurez une vue magnifique sur la chaîne de la Lauzière.

Le gîte est composé de :

- ▶ 8 chambres avec 2 lits simples, sanitaire (lavabo, wc, baignoire) et balcon orienté sud-est.
- ▶ Une salle de détente avec TV, wifi, balcon panoramique sur 2 façades, une cuisinette.
- ▶ Un réfectoire avec cuisine : fourneau de collectivité (gaz), réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, 6 tables, 24 chaises.

Cuisine et réfectoire pouvant accueillir 24 personnes.

- ▶ Une salle annexe (49 personnes, nous contacter pour la mise à disposition).

Informations et réservation :

**ATTENTION NOUVEAUX TARIFS SUR DEMANDE**

Roselyne BRUNET

Tél. : 06 77 06 70 88

E-mail : hurtieres.tourisme@wanadoo.fr



◇ Dans le cadre des appels à projets lancés l'an dernier : 2 projets ont été réalisés

• La fresque du Pichet

Mise en valeur et représentation d'une scène sur l'histoire des mines de fer par l'artiste Sylvain Baudoin (son atelier est situé à Saint-Jean-de-Maurienne).

Création de bacs à fleurs en rondin par les agents techniques.



• Remise des pompes à incendie datant de 1901 et mur de soutènement

Montant des travaux : remise des pompiers : 5772 € TTC et mur 3950 € TTC travaux réalisés par l'entreprise EBC située à Chambéry.



Avant



Après





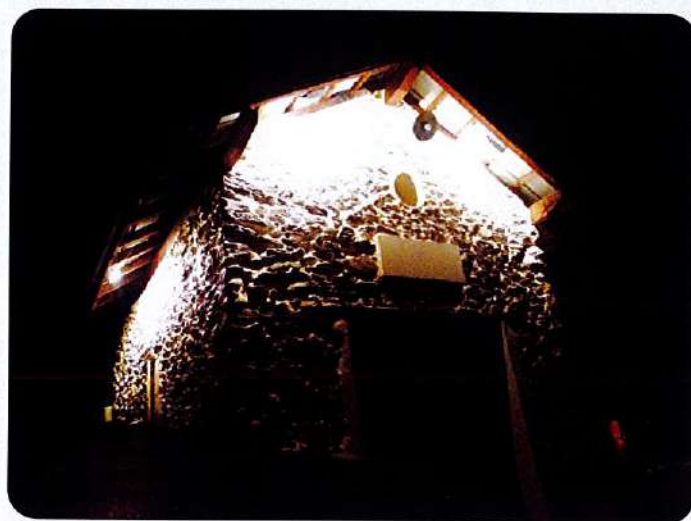
La remise des pompes à incendie de 1901 fait peau neuve en 2022. Pour couronner ce lifting, elle se pare de sa plus belle toilette pour charmer vos soirées !



Avant



Après



## RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS

Jeudi 27 octobre 2022 s'est tenue la réunion avec les présidents des associations de la commune. L'ordre du jour concernait essentiellement la mise en commun du matériel et les achats communs afin de les mutualiser (éviter les doublons, et prêts entre les différentes associations).



En janvier-février 2022, l'agent recenseur, Madame Brunet, a collecté les données sur la commune. L'INSEE procède à la vérification de ces données (temps nécessaire de 6 mois à 1 an), les saisit, effectue les traitements statistiques nécessaires et valide les résultats. Les chiffres de population légale de Saint-Georges-d'Hurtières seront dévoilés sur le site de l'INSEE courant 2023. Selon l'enquête réalisée, la population avoisinerait les 408 habitants.

Ci-dessous, les dernières statistiques publiées en 2019, en attendant de recevoir les résultats de 2022.

### Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	272	100,0	311	100,0	350	100,0
0 à 14 ans	47	17,4	47	15,1	65	18,5
15 à 29 ans	38	14,0	43	13,9	32	9,0
30 à 44 ans	61	22,3	58	18,6	72	20,5
45 à 59 ans	65	23,9	78	24,9	66	18,8
60 à 74 ans	41	15,2	53	17,0	83	23,8
75 ans ou plus	20	7,2	32	10,4	32	9,2

Sources : INSEE, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.



**LE GRAND FILON**  
Musée du Fer

## L'IMPULSION D'UN ANCIEN SITE MINIER

Depuis le départ des derniers mineurs, il y a bientôt un siècle, le massif des Hurtières a silencieusement préservé la mémoire d'une vallée liée au fer et à l'acier.

### Une histoire humaine

Un territoire se compose d'influences multiples qui font sa richesse et sa diversité. Cependant, pour le distinguer et le rendre attractif dans un cadre touristique, il est souvent nécessaire de lui trouver des singularités à travers une histoire commune. L'enthousiasme de nombreux bénévoles, le soutien de la commune et l'apport de plusieurs financements ont permis d'étendre les lointains échos de cette mémoire avec le renouvellement du site et de ses propositions.

### Une vision du patrimoine

Un récit ancien encore méconnu qui ne concerne pas seulement le hameau de La Minière comme nous le fait comprendre le parcours « Cœur de village ». L'exposition temporaire « Mines de Montagne », réalisée par le Département à Hautecombe a également rappelé la place de la métallurgie dans la vallée. Nous intégrons d'ailleurs à la scénographie du Musée du Fer certains de ses dispositifs mis à disposition par le Département.





### La mémoire du territoire

L'ensemble de ces recherches autour de l'exploitation des Hurtières ont déjà donné l'opportunité de retisser un lien historique bien réel en Porte de Maurienne. Si l'activité minière et métallurgique de ce territoire s'est arrêtée, son identité n'est pas prête de disparaître. Des recherches et des campagnes archéologiques se poursuivent encore. Elles enrichissent les connaissances liées depuis des temps reculés à la transformation du minerai en métaux, prenant la forme d'objets divers. Une mémoire qui s'étend sur l'ensemble de la chaîne de Belledonne et qui demeure prégnante dans la vallée.

### La découverte d'une vallée

Si cette mémoire commune renforce la légitimité du Grand Filon, elle doit aussi favoriser sa découverte et celle des sites patrimoniaux du territoire. Ces correspondances pourraient même contribuer à leur fonctionnement avec des compétences partagées. C'est d'ailleurs dans ce contexte que la commune de Saint-Georges-d'Hurtières a commandé à l'agence AGATE une étude afin d'envisager une mutualisation des ressources entre les différents musées de Maurienne.

En août 2022, Monsieur Philippe Chapuis, Directeur du Musée du Fer a accompagné les élus, Monsieur Thévenet, Madame Brunet, Conseillers Départementaux et Agents dans les Filons de la Galerie Sainte Barbe.

<https://www.grandfilon.net/>

*Rédaction Monsieur Philippe Chapuis, Directeur du Musée du Fer.*



*Vue de la vallée depuis la Batterie Foyatiet  
(1458 m) © GrandFilon*



## LE CIMETIÈRE, UN LIEU DE MÉMOIRE QU'IL FAUT ENTRETENIR



Face à une réglementation de plus en plus stricte qui a pour objectif de renforcer le respect de l'environnement et la santé, les employés n'utilisent plus de produits phytosanitaires. L'entretien du cimetière demande du temps et des moyens aux agents communaux, la seule solution efficace trouvée à ce jour est un désherbage manuel et l'utilisation de vinaigre, ou l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Le rôle des familles : toute sépulture passe par la rédaction préalable d'un titre de concession signé entre la commune et le concessionnaire. Ce contrat donne aux concessionnaires et à leurs ayants-droit un certain nombre de droits d'usage, mais ils ont aussi des obligations liées à l'entretien de leurs tombes. Cet entretien doit être régulier (retrait des fleurs fanées, des feuilles mortes, des souillures dues au vent et à la pluie...). De même, il faut veiller à la solidité des tombes et de leur jointement.

Défaut d'entretien : une concession, temporaire ou perpétuelle, peut être reprise par la commune. Tout défaut d'entretien sera signalé aux concessionnaires ou leurs héritiers si ces derniers sont connus. Si la Mairie ne retrouve pas de famille, elle peut engager une procédure de reprise.

Au-delà de l'aspect financier qu'engendrent ces reprises (au terme de la procédure, les tombes sont démolies et les défunts sont placés dans l'ossuaire à la charge de la commune), c'est une démarche morale délicate pour la commune.

C'est pourquoi nous invitons les familles à veiller au bon entretien de leurs tombes, au minimum une fois par an.

## PLACE DES ASSOCIATIONS : LE NOUVEL ESPACE BUVETTE

Les membres de l'association des Djoudjalins ont restauré l'intégralité de la buvette, rénové le toit et l'association a participé financièrement aux travaux réalisés par des entreprises : pose d'enrobé, du comptoir et de son habillage, bac en inox et tuyaux d'évacuation.

Le coût s'est élevé à 10 000 € payé 50/50 par la commune et l'association des Djoudjalins.



# Commission Finances

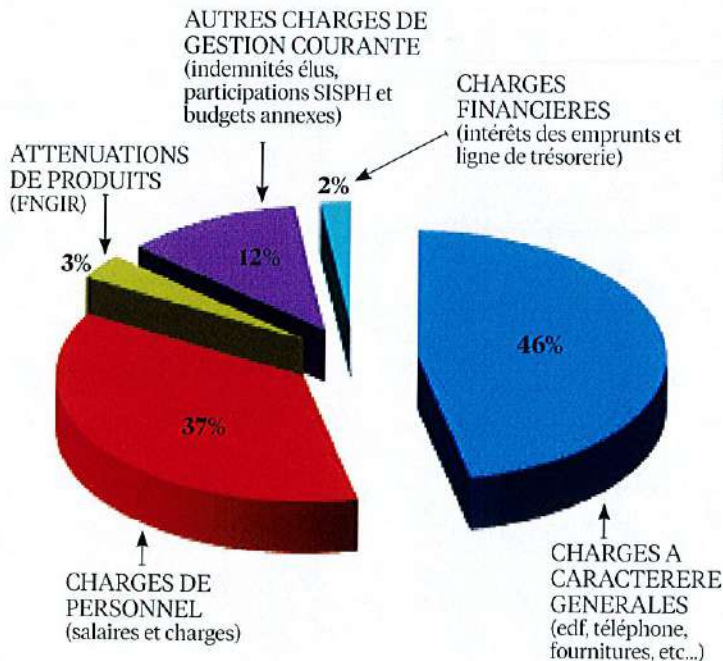
## Les membres :

Monsieur André Brunet,  
Monsieur Thierry PASCAL,  
Monsieur Denis DURUISSEAU,  
Madame Joselyne BOLLON

## Budget Général

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

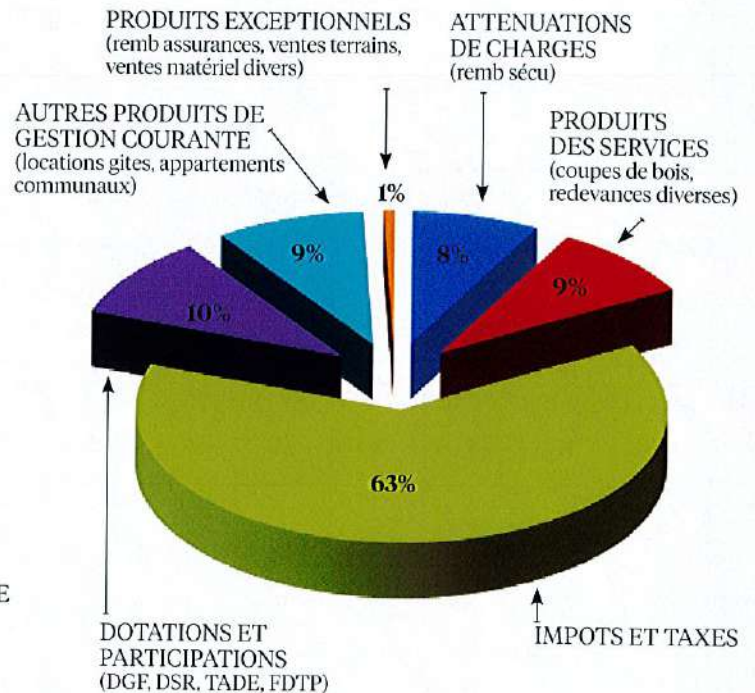
Réalisées au 24/11/2022



FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources  
SISPH : syndicat intercommunal scolaire et périscolaire des hurtières

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

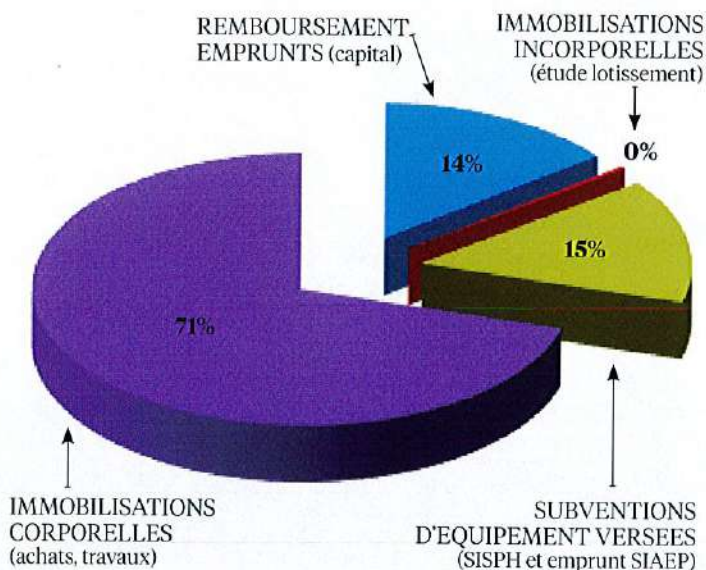
Réalisées au 24/11/2022



DGF : dotation globale de fonctionnement  
DSR : dotation de solidarité rurale  
TADE : taxe additionnelle aux droits d'enregistrement  
FDTP : fonds départemental de taxe professionnelle

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

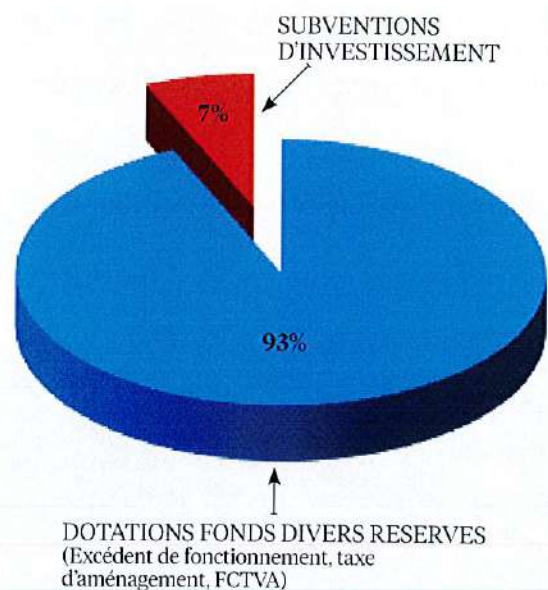
Réalisées au 24/11/2022



SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Porte de Maurienne  
PLU : Plan Local d'Urbanisme

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Réalisées au 24/11/2022



FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA



C	T	M	I	N	E	R	A	I	L	U
I	V	E	R	N	E	R	I	N	U	Z
T	E	N	N	E	I	R	U	A	M	A
B	E	L	L	E	D	O	N	N	E	S
T	E	N	G	I	A	T	A	H	C	I
E	S	A	V	O	I	E	C	D	L	A
S	O	S	E	N	T	I	E	R	H	H
O	N	E	X	U	A	E	M	A	H	C
P	R	P	C	I	D	R	E	C	R	E
E	O	H	U	R	T	I	E	R	E	S
R	M	O	N	T	A	G	N	E	F	E

**Liste des mot à trouver  
dans la grille**

- Belledonne
- Chaisaz
- châtaigne
- Cidre
- Fer
- Hameaux
- Hurtières
- Maurienne
- Minerai
- Montagne
- Reposet
- Savoie
- Sentier
- Vernerin

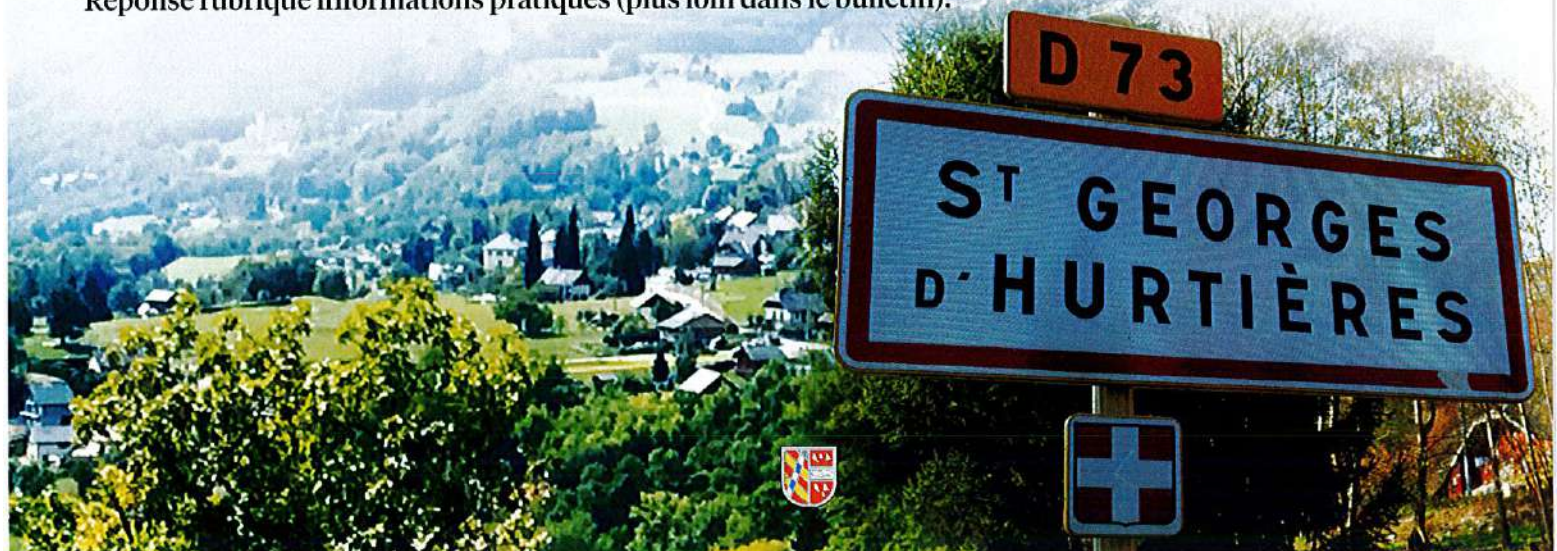
Retrouvez dans la grille des mots en relation avec Saint-Georges-d'Hurtières. Les mots peuvent être lus à l'horizontale, de gauche à droite et de droite à gauche et à la verticale, du haut en bas et du bas en haut. Une fois les mots entourés, utilisez les lettres restantes pour écrire le lieu mystère.

Version facile : utilisez la liste des mots à trouver en dessous de la grille.

Version difficile : ne regardez pas en dessous de la grille.

Lieu mystère : les randonneurs le connaissent bien.

-----  
Réponse rubrique informations pratiques (plus loin dans le bulletin).



# 06

# Les Réunions de hameaux

Des moments d'échanges constructifs entre élus et citoyens

Décembre 2021 :

📍 *Le Clavaire / Le Vernerin*

Juin 2022

📍 *La Chaisaz / Les Losses / Guillermond*



Septembre 2022

📍 *Les Bonfans / Froide Fontaine / Le Bauchez-Dessus*



**VOUS AVEZ DES PROPOSITIONS POUR NOTRE COMMUNE :**

n'hésitez pas à venir rencontrer les élus en Mairie, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.



## LES CÉRÉMONIES

## ◇ Cérémonie du 14 mars 2022

En mémoire du massacre du Plan du Bourg.

Petit rappel historique : En 1944, un groupe FTPF avait installé un camp volant au Plan du Bourg, dénoncé par un certain Catella, un milicien infiltré dans le groupe, celui-ci est attaqué par une patrouille allemande le 14 mars vers 5 heures du matin...8 heures d'affrontements sous les directives de Charles Martinotti mais face à un ennemi supérieur en nombre les combattants ont été vaincus.

Huit partisans seront abattus, mutilés, ainsi qu'un cultivateur habitant le hameau.

Ce jour même de nombreux habitants furent déportés. Une commémoration en mémoire des combattants disparus, déportés et également en hommage aux familles de ceux qui sont revenus.

En 2024, 80 ans se seront écoulés, la municipalité et les anciens combattants travaillent actuellement sur l'organisation de la commémoration.

## ◇ Cérémonie du 28 août 2022

Elus et porte-drapeaux ont porté un hommage aux victimes de l'incendie de Saint-Georges-d'Hurtières de fin août 1944.

Au mois d'août 1944... c'est la libération, tous pouvaient enfin penser à demain et nourrir des projets... Mais, les Nazis doivent encore sévir à Saint-Georges-d'Hurtières avant de partir : ils brûleront près de 80 % du village, les habitants tués. Certains d'entre eux ont pu s'exiler dans les villages voisins. A leur retour... leurs biens étaient anéantis, les familles décimées...



• L'ensemble des membres du Conseil Municipal remercie Jordan, Pierrick et Paul pour la préparation des pizzas et « diots », également Monsieur Marc DUFRENEY et Claude pour leur prestation musicale.

• Après la commémoration, une rétrospective de l'année écoulée et remercie également les nouveaux habitants venus en nombre cette année pour leur présence.

• La municipalité souhaite entretenir une proximité entre les habitants, cette journée fut un bel exemple.





## BELLES INITIATIVES DES HABITANTS

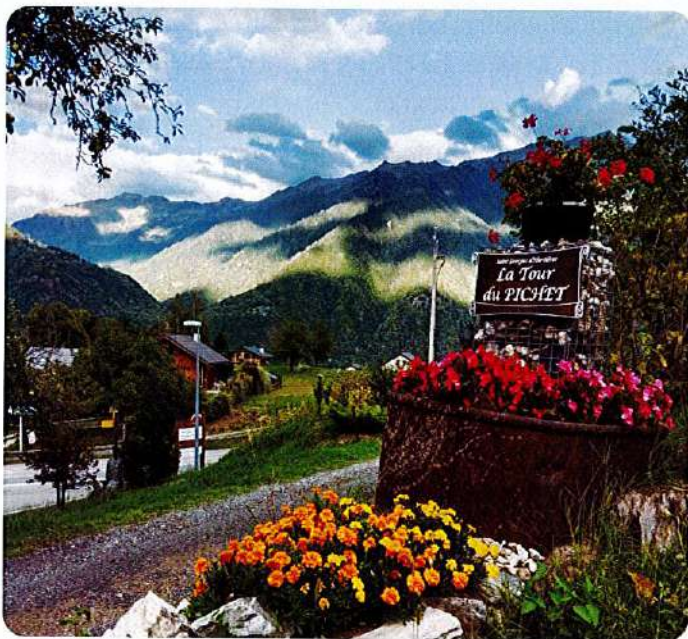
### ◇ Hameau du Bauchez-dessus

Fleurissement d'habitation Madame et Monsieur PERNET  
Crédit Photo Monsieur Raymond PERNET



### ◇ Hameau de la Tour du Pichet

Réalisé par la Famille Hervé LEONARD.  
Crédit photo ©HD-collection privée



### ◇ Hameau de la Minière

Monsieur et Madame  
LESCOUET



### ◇ Hameau des Guilles

Belle initiative de  
Monsieur TRACANELLI  
Daniel



### ◇ Hameau de la Chaisaz

Massifs fleuris de Madame et Monsieur BOTTICCHIO  
Crédit Photo Mme BOTTICCHIO



### ◇ Hameau du Pichet

Grange de Monsieur Elie GUILLERMAND



## MESSE A LA CHAPELLE DE LA MINIERE

La municipalité remercie l'ensemble des membres du comité paroissial et plus particulièrement à Madame RUBRECHT et sa famille. Et pensées à Jean François pour son investissement.

LA MAURIENNE

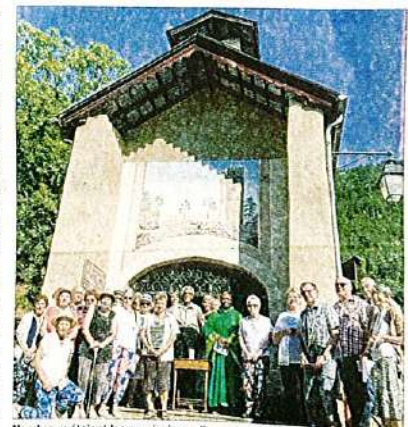
Jeudi 28 juillet 2022

INNE

### SAINT-GEORGES-D'HURTIÈRES

## La chapelle de la Minière revenue à la vie

La paroisse Saint-Christophe Porte de Maurienne s'est réunie à la chapelle de la Minière, à Saint-Georges-d'Hurtières, pour l'eucharistie célébrée par le père Roméo, ce dimanche 24 juillet. Dédié à saint Bernard de Menthon, à sainte Lucie et sainte Barbe, l'édifice religieux soigneusement entretenu témoigne, tout comme l'école voisine devenue musée avec la création du Grand Filon, du passé industriel de ce hameau haut perché à l'entrée de la vallée. À l'issue de la célébration dans l'un de ces lieux emblématiques de la Porte de Maurienne que facilite l'été, l'apéritif convivial servi dans la cour de l'école profitait des fresques décorant les murs, témoins de la vitalité passée du village de la Minière que fréquentent désormais les randonneurs et touristes. La paroisse se réunit à nouveau ce dimanche 31 juillet en l'église d'Aiguebelle à 9h.



Nombreux étaient les paroissiens, dimanche 24 juillet, à partager l'Eucharistie du père Roméo au sein de la petite chapelle du hameau de La Minière, témoin éternel de la vivacité de cet ancien site industriel.



## LE BISTROT DES 4 SAISONS



**Des fois le hasard fait bien les choses ! Une rencontre et le piano mécanique du Bistrot des 4 saisons connaît une nouvelle vie. La municipalité remercie Monsieur LANGELLA accordeur de piano et de harpe pour son travail.**

Petit historique de la naissance de ce piano mécanique en Maurienne et sa commercialisation en Savoie et au Départements voisins :

Le piano mécanique du bistrot des 4 saisons a été fabriqué à Chambéry en 1921 et pèse près de 200 kg.

Fabriqué par Désiré Jorio, un italien arrivé à Modane en 1880, qui commercialise cinq ans après son arrivée des pianos mécaniques à manivelle qu'il importe d'Italie.

En 1898, il crée dans le quartier de la gare sa propre fabrique avec cinq ouvriers et produit une cinquantaine d'instruments par semestre.

Juste avant la Première Guerre Mondiale, Désiré Jorio emménage dans un entrepôt à Buisson Rond à Chambéry et qui devient « Manufacture Française de pianos automatiques ».

Il ferme celui de Modane en 1920.

Ce piano mécanique est considéré comme l'ancêtre du « juke-box » (car il possède un astucieux monnayeur). Il connaît son apogée dans les années 1925 avant que la fabrique ne cesse son activité quelques temps plus tard.

Ce piano était avant tout destiné aux cafés et aux hôtels et a fait danser tous les clients de la Savoie et des départements voisins.

Autrefois, ce piano retentissait dans l'ancien Bistrot d'Aigubelle avant son déménagement à Saint Georges d'Hurtières.

*Crédit photo : Joël TRUCHET, Journaliste*

## LES ARBRES DANS LA FORET PARCOURS DE SANTE

**Action en partenariat avec le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières.**



Dans la continuité des fêtes de la forêt passées, notre groupe de bénévoles avait organisé cette année de l'animation qui avait pour but de mieux faire connaître la forêt et les arbres. Dans ce cadre, nous continuons l'aménagement pédagogique de la forêt au Parcours de santé.

Bientôt vous y trouverez un panneau de lecture pour petits et grands, où vous pourrez en apprendre un peu plus au sujet des arbres les plus représentés.

Ainsi vos balades ou moments de jeu dans ce beau bois seront encore un peu plus agrémentés.

Ci-joint une photo où vous voyez Monsieur Didier CORNEVIN et Madame Marianne VAN LAARHOVEN au pied d'un arbre emblématique qui pousse fièrement à l'entrée du Parcours de santé.

Il était déjà là au moment du rattachement de la Savoie à la France en 1860, puisqu'il a plus de 150 ans.

Ce chêne a une circonférence de 3.30 M, un diamètre de 1.10 M et une hauteur de 27 M.

Respect !

*Rédaction Madame Marianne VANLAARHOVEN*



# LE GROUPEMENT DES SYLVICULTEURS DES HURTIÈRES



L'événement qui avait été reporté l'an dernier a pu se dérouler le week-end du 4 et 5 juin 2022.

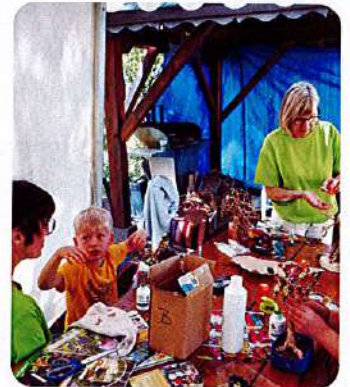
3 000 visiteurs se sont succédés à travers les différents stands et animations, malgré la météo incertaine.

Ce succès populaire a confirmé l'intérêt porté aux questions forestières, climatiques et le besoin d'avoir un réseau qui puisse répondre à ces attentes.

Le concours de bûcheronnage organisé par la STIHL TIMBERSPORTS a connu un immense succès. Concernant la partie festive, plus de 800 repas servis sur le week-end.

Le bureau des Silviculteurs de Hurtières a rendu un hommage à Monsieur Fernand ANSELME, président du groupement, trop tôt parti et à remercier tous les acteurs bénévoles, professionnels et tous les participants à cette superbe fête !

*Crédits Photos : Laetitia Saint-Julien, Raphaël SANDRAZ*





**SCOUTS  
GUIDES**  
DE FRANCE ⚔

## DES SCOUTS « PARISIENS » AU PAYS DES HURTIÈRES



Voilà trois ans consécutivement que la Commune de Saint-Georges-d'Hurtières, accueille des camps de Scouts et Guides de France perpétuant ainsi la tradition.

Installés au Plan du Bourg, du 17 au 29 juillet, ce sont vingt-trois jeunes de 11-14 ans en chemise bleue, plus leur maîtrise de quatre chefs, venant de Suresnes (92) qui ont profité de nos montagnes.

Avec l'appui bienvenu des moyens communaux, La Tour du Pichet a servi de base logistique pour leurs ravitaillements, courriers, réfrigérateur, les recharges des inévitables téléphones portables, les indispensables contacts locaux et la préparation des explorations à la découverte du Pays des Hurtières.

Cette année encore, «l'aire de jeux» s'est étendue à tout le massif des Hurtières, avec l'accord des Maires de Saint-Alban-d'Hurtières, de Saint-Pierre-de-Belleville et de Montgilbert pour les bivouacs nocturnes.

La première nuit fut un peu «agitée» avec le passage d'un chevreuil à proximité des tentes et des frelons qu'il a fallu «déménager».

La sécheresse et la canicule ont permis à ces jeunes citadins d'appréhender les techniques et contraintes impératives pour les feux de cuisson, ainsi que les restrictions donc des économies d'eau.

Mais comme dans Astérix, chez les Scouts, c'est autour du «Feu de Camp» et du «Repas Trappeur» que doit se terminer un camp.

Cette année ils ont bien compris et appris la leçon et ils se sont adaptés. Tous chez «Santi» pour une longue, longue, longue soirée pizzas.

La dernière nuit s'est passée au sec, enfin presque pour tous, sous le préau de l'ancienne école, car la pluie s'est invitée à la toute fin du séjour. Rendez-vous à l'année prochaine avec une autre troupe.



*Article Hervé LÉONARD  
Crédits photos HLD 2022*



# 08 Les Associations Communales

<b>ACCA Les chasseurs</b>	Monsieur Grégory Sémillon	06 72 24 75 42	semillon.gregory@gmail.com
	Madame Roselyne BRUNET	06 32 67 49 87	patrick.pascual@free.fr
	Monsieur Hervé LEONARD	06 21 04 49 49	anciens.combattants.sgh.73220@gmail.com
	Monsieur David PILLET	06 74 16 47 97	davpillet.dp@gmail.com
	Monsieur André BRUNET	06 70 56 05 23	echapeeverte@gmail.com
	Monsieur Jean Marc ROMAN Madame Colette BOON	04 79 36 57 87 06 13 91 17 16	ecomusee73220@gmail.com
<b>Maurienne Outdoor</b>	Alexine et Bastien	07.68.61.72.54	alexine.conti@gmail.com
	Bastien Thibaut	06 52 46 71 62 06 19 93 11 58	
	Monsieur Cyril LEGRAND	06 11 99 55 66	soudesecolesdeshurtieres@gmail.com

Par leurs initiatives, les associations communales font de notre commune :

Une commune vivante, où le bien-être est au rendez-vous !

**RETROUVEZ TOUTE L'INFO LOCALE SUR LE BLOG DES HURTIERES !  
ABONNEZ-VOUS !**

[paysdeshurtieres.wordpress.com](http://paysdeshurtieres.wordpress.com)

Nous avons sollicité les associations pour une parution dans ce journal municipal,  
nous vous laissons découvrir leur communiqué.





## LES DJOUDJALINLINS

L'année 2022 a commencé ce printemps par la rénovation de la buvette.

A ce sujet nous voulons remercier la Municipalité pour leur soutien financier, l'Entreprise Semillon Charpente pour la réalisation du bardage et l'Entreprise Villard Menuiserie Agencement pour la réalisation du plateau du bar.

Nous avons donc pu apprécier le bon fonctionnement de ce bar lors de la fête de la forêt les 4 et 5 juin 2022.

2 journées festives qui ont permis aux membres de l'association de retrouver ces bons moments de convivialité.

Un grand merci à tous les bénévoles qui n'ont pas compté les heures passées et sans qui rien ne pourrait avoir lieu.

Rien de plus pour cette année mais on vous promet de réfléchir à de nouvelles manifestations pour 2023.

Arvi pâ !!!

*Article Monsieur Jordan PASCUAL,  
crédit photo Monsieur Lucien DESGEORGES*



## MAURIENNE OUTDOOR

Nous avons souhaité proposer une offre complète autour du tourisme vert, afin de faire découvrir le potentiel du massif des Hurtières.

- 】 Un éco-camping équipé de yourtes, tinsy houses ainsi que d'emplacements pour toiles de tente et camions...
- 】 Etablissement labellisé «Accueil Vélo» avec tous les services autour du cycle : réparation, location et encadrement de tous types de sorties : technique, pilotage, enfants, apprentissage du vélo, guidage Enduro...
- 】 Enfin, nous regroupons avec un réseau de partenaires, une offre sport et montagne, tel un bureau des guides : randonnées accompagnées, parapente, canyoning, escalade...

**Nous restons disponibles pour plus d'infos au :**

07.68.61.72.54

[www.maurienne-outdoor.com](http://www.maurienne-outdoor.com)

*Article et Crédit photos*  
Madame Alexine CONTI MAURIENNE OUTDOOR



## BIKE CLUB DU GRAND ARC

L'association VTT «Bike Club du Grand Arc» propose deux sections (enfants et adultes).

Des sorties VTT Adultes organisées tous les weekends. Des points de départ différents à chaque sortie, ce qui permet de découvrir tout l'espace Nord Belledonne.

Les mercredis, c'est l'école VTT qui prend le relai avec différents groupes selon l'âge et le niveau de pratique. Au menu : trial, cross-country, descente, mécanique et orientation, le tout encadré par deux moniteurs professionnels.

N'hésitez pas à contacter Bastien et Thibaut pour plus d'informations.

**Bastien : 06.52.46.71.62**

**Thibaut : 06.19.93.11.58**

*Article et Crédit photos*  
Madame Alexine CONTI BIKE CLUB DU GRAND ARC





## LES AMIS DU FOUR À PAIN



*Crédit Photo Raphael SANDRAZ, journaliste*

Cette année, les Amis du four à pain ont réalisé leur traditionnelle vente de pain et bugnes du 1er mai qui a connu un réel succès. Cette matinée très sympathique a permis de retrouver ces bons moments de convivialité qui nous manquaient tant.

Puis c'est à l'occasion de la fête de la forêt les 4 et 5 juin que les bénévoles ont démontré leur savoir-faire.

3 fournées de pain et 40 kg de bugnes vendus en seulement quelques heures.

A cette occasion, les visiteurs ont pu admirer la fresque réalisée sur la façade du four à pain par Monsieur Sylvain Baudouin, artiste peintre installé à St Jean de Maurienne (coût de la fresque + peinture des murs 600.00 € subventionné à hauteur de 500.00 € par le Département (FDAL)).

*Article et Crédit Photo Madame Roselyne BRUNET,  
Les amis du four à Pain*





Sou des  
Écoles des  
Hurrières



## LE SOU DES ÉCOLES DES HURTIÈRES



Le Sou des Ecoles des Hurrières est une association de parents d'élèves bénévoles, dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignantes du Regroupement Pédagogique Intercommunal des Hurrières, projets qui ne pourraient voir le jour sans la contribution financière de l'association (sorties scolaires, intervenants dans les classes, voyages scolaires ...) L'association a aussi pour but de participer à la vie des villages, par des événements réunissant les générations et permettant aux familles de se rencontrer et de partager.

L'année dernière, grâce au financement du Sou, les enfants de la classe de maternelle (PS, MS et GS) ont pu participer à l'opération cinébus, à une sortie nature au Pontet, passer une journée au Pays suspendu des géants, et participer à des ateliers savoir rouler (vélo). Les enfants des classes élémentaires (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) ont pu participer à l'opération cinébus, aller visiter le Village – musée de Grésy-sur-Isère, participer à un cycle basket, passer deux journées à la neige (découverte des raquettes et du biathlon) à Albiez-Montrond, et une journée en montagne plus estivale à Valmeinier.

Les projets des quatre enseignantes du groupe scolaire pour cette nouvelle année scolaire sont en cours d'élaboration, mais les CM1 – CM2 devraient notamment partir en classe de mer, les cycles foot et basket devraient être reconduits pour tous les enfants, le cinébus, et de nombreuses sorties (ou ateliers) nature avec la participation de différentes associations et professionnels sont encore prévues !

Le Sou de l'Ecole sera cette année encore heureux de les aider à mener à bien tous ces projets, avec la participation de toutes les bonnes volontés, afin que les enfants, petits et grands, fassent ensemble de belles découvertes, à l'école et un peu plus loin, et que nos villages vivent d'heureux moments de partages !

*Article rédigé par Marie DUROZARD  
Crédit photo Sou des Ecoles des Hurrières*





## L'ECOMUSEE DU PAYS DES HURTIERES

L'ECOMUSEE du pays des HURTIERES a repris ses activités.

Après trois années de sommeil, cela n'allait pas de soi.

Nous avons, certes, entretenu un minimum de vie et de convivialité durant ces trois ans, mais il a fallu recréer l'envie d'être ensemble, reconstituer les équipes, remplacer le matériel éprouvé par l'inactivité.

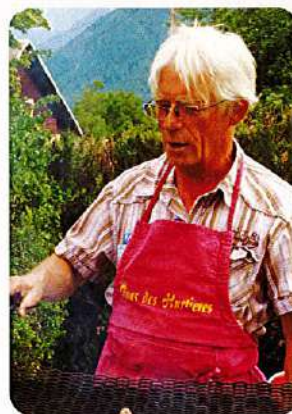
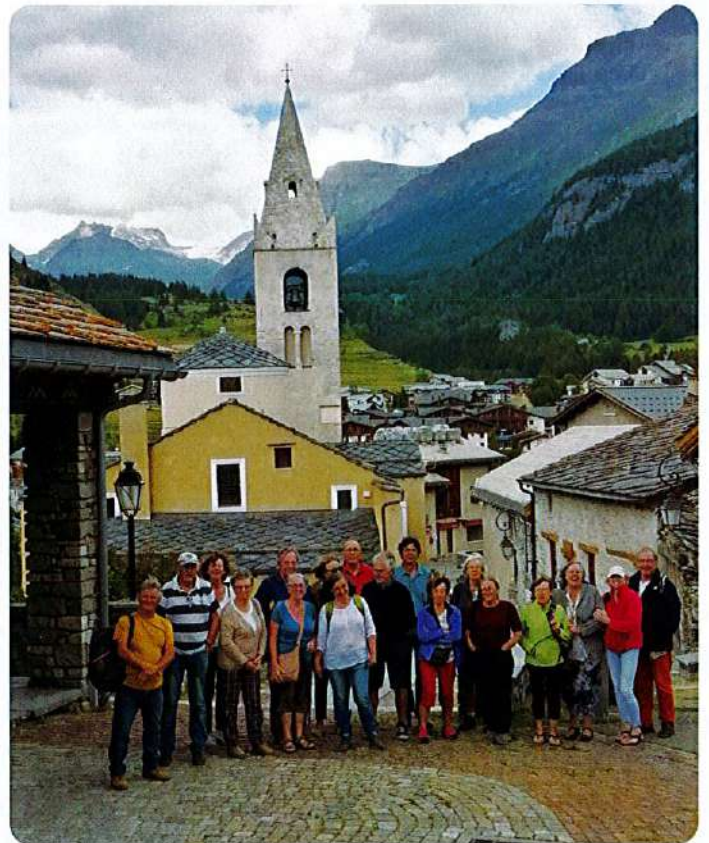


Rien n'est jamais définitif, mais on peut dire aujourd'hui que des étapes ont été franchies. Merci donc à toutes celles et tous ceux qui ont assuré le succès de la 26ème FÊTE du CIDRE. Merci aux plus anciens et à leur expérience, comme aux très nombreux jeunes, à leur enthousiasme et leur soif de convivialité. Il y a 10 ans, la présidente Marianne Van Laarhoven écrivait : «Cela dure depuis 20 ans ... le second souffle nécessaire pour continuer cette belle histoire est actuellement en gestation.»

On peut désormais dire, 10 ans plus tard, qu'il est là.

Il reste à le fortifier en donnant suite à la grande consultation que nous avons entreprise depuis le mois de mai. Ce sera chose faite lors de notre Assemblée Générale 2022. Nous appelons chacun à adhérer, pour apporter sa réflexion lors de cette importante étape : à l'Ecomusée des Hurtières, chacun est le bienvenu et la promotion de notre patrimoine, la vie culturelle, le soutien à l'économie de nos villages sont de belles causes.

*Jean Marc ROMAN, Président  
Crédit Photos Jean-Marc ROMAN*



Jean Pierre Blanc, Jean Pierre Volle nous ont quittés.

Marcel Yvon, également, membre de notre conseil d'administration jusqu'à son décès, survenu l'avant-veille de cette Fête du Cidre qu'il aimait.

Nous les regrettons vivement.





## L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-GEORGES-D'HURTIÈRES

(anciens.combattants.sgh.73220@gmail.com)

Les Théâtres d'Opérations Extérieurs (TOE), sur lesquels sont, ou ont été engagées, les armées françaises, c'est bien loin de nos habitudes quotidiennes, mais pas pour les familles de celles et ceux qui sont les professionnels de notre «assurance vie».

Depuis février la guerre est de retour en Europe : en Ukraine à un peu plus de 2000 km à vol d'oiseau de Paris, soit environ une heure et quart pour un avion de chasse comme le Rafale.



Source ANOCR-Bt488

Des militaires français sont actuellement projetés dans les pays alliés voisins.

Les médias nous inondent de vrais, ou de fausses, informations. Comme pendant la Grande Guerre les «Ciseaux d'Anastasia» passent par là.



André GILL  
Madame Anastasia

Les enfants regardent, nous questionnent et nous avons oublié l'espoir né de la Chute du Mur.



Chute du mur-source ANOCR-Bt488

Apprenons à juger et n'effaçons pas de nos mémoires les autres conflits qu'ont vécus nos grands-parents, nos parents, nos familles, nos amis, nos voisins.

De Verdun à la Piave, des Tranchées aux Maquis, de l'Indochine à l'Algérie, de ces mers ou de ces déserts, de ces lieux lointains ou proches ; **N'OUBLIONS PAS** ces dates et ces faits, qui menèrent, par le sang versé, vers cette Paix, hélas aujourd'hui précaire, en laissant des blessures, cicatrices profondes et indicibles.

Chaque 11 novembre nous honorons les Morts de tous les conflits, et les Anciens qui sont revenus de celle qui devait être «La Der des Der».

Lors des cérémonies commémoratives dans notre village à lieu l'Appel des Morts.

Les Anciens Combattants épellent longuement les noms gravés sur la Stèle du Plan du Bourg ou le Monuments aux Morts, alors soyez présents et répondez haut et fort **«MORT POUR LA FRANCE»**.

Le combat des Anciens Combattants, est celui de la MÉMOIRE : VEILLER, TÉMOIGNER, TRANSMETTRE, EXPLIQUER, APPRENDRE. Ancien Combattant ou sympathisant, comme à l'époque notre ami Yves QUÉRÉ, rejoignez notre amicale.

Diaporama Plan du Bourg disponible sur simple demande.

Article Hervé LEONARD  
Président de l'AACSGH



## LES ÉCOLES D'AUTREFOIS



*Ecole de la Minière en 1910*

### Aller à l'école à Saint-Georges-d'Hurtières en 1952, c'était comment ?

Alice et Michelle habitaient au hameau de la Thouvière et allaient à l'école au Chef-Lieu, au rez-de-chaussée de la mairie. Il ne fallait pas moins de 30 minutes à pied pour descendre à l'école le matin, remonter manger à la maison à midi, repartir à l'école après le repas et revenir le soir. À partir de l'âge de six ans, elles faisaient deux heures de marche par jour sur des sentiers pentus. L'hiver, quand les sentiers étaient enneigés, le chemin était dégagé à l'aide d'un cheval avec une herse en bois, pour que les gens puissent circuler. Quand la neige était durcie et gelée, les cartables pouvaient arriver un peu râpés à l'école, après avoir servi... de luge pendant la descente.

André avait moins de chemin à parcourir pour arriver à l'école, il habitait au Chef-Lieu, ses parents tenaient le Café Bérard. À cette époque, on allait à l'école le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi, les élèves n'avaient pas classe et allaient au catéchisme. Le dimanche était un vrai jour de repos, consacré à la messe et aux distractions, comme le bal ou le jeu de boules.

À l'école, les enfants transportaient le charbon de bois depuis la caisse à charbon, pour approvisionner le poêle qui chauffait la classe. Est-ce qu'il y avait des devoirs à faire à la maison après l'école ? Eh oui ! Il fallait par exemple faire des exercices de calcul ou apprendre des récitations. Les instituteurs, comme on appelait les professeurs des écoles à l'époque, étaient sévères et exigeants.



*Souvenir Écolaire  
Année 1952*

*Ecole du Chef-lieu*

Cela n'empêchait pas les élèves de faire quelques bêtises... Le jour de la visite médicale, les enfants devaient enlever une chaussure pour montrer un pied (et donc leur hygiène corporelle). Un élève a enlevé sa chaussure et le médecin a pu voir que son pied était sale. Quand l'instituteur lui a fait remarquer, l'enfant a répondu... « Je me suis trompé de pied ! »

Les enfants étaient scolarisés entre 6 et 13 ans, et certains passaient le certificat d'études à la fin de leur scolarité. Ceux qui poursuivaient leur scolarité allaient ensuite à l'école ménagère ou à l'école d'agriculture à Val d'Arc (Aiguebelle).

Vous avez des enfants scolarisés à Saint-Georges-d'Hurtières ? Quelles différences peuvent-ils trouver entre ce récit et leur vie d'écolier d'aujourd'hui ?

Nous remercions chaleureusement Mesdames Alice Brunet, Michelle Pacchiotti et Monsieur André Bérard pour leurs témoignages.

*Reportages et photographies Entreprise le MESSAGERE,  
Madame Delphine Bertaux.*



*Madame Alice Brunet, Madame Michelle PACCHIOTTI  
et Monsieur BÉRARD*



## L'ÉPOQUE DES DEUX VOGUES

- Les anciens du village nous l'ont raconté : il y a quelques décennies, il existait non pas une, mais deux fêtes du village (ou vogues) chaque année à Saint-Georges-d'Hurtières !
- L'une des vogues avait lieu au hameau des Losses. Ce hameau étant relativement éloigné du Chef-Lieu, la vogue était fréquentée par des habitants de Saint-Georges-d'Hurtières, mais aussi de Val d'Arc (Aiguebelle) et d'Argentine. On y jouait de l'accordéon.
- L'autre fête était organisée au Chef-Lieu, le dernier dimanche du mois d'août, devant le Café Bérard, au lieu-dit du Rocher. Elle était fréquentée par les gens du village. On y trouvait des manèges (des balançoires), un jeu de tir à la carabine et des gourmandises comme des cacahuètes et des tartes à la crème faites maison.
- Nos deux témoins se rappellent avec le sourire de Tintin (Célestin Crétet) qui jouait de l'accordéon dans les vogues et les bals. Dans les années 1950, on dansait tous les dimanches au bal, sur les airs des musiciens locaux qui jouaient de l'accordéon, du saxophone et de la batterie. Le jeu de boules était très fréquenté, et c'est souvent celui qui perdait la partie qui payait sa tournée. Et que buvait-on au bar dans les années 1950 ? De la bière, du panaché, de la limonade, de la clairette de Die, du Pastis ou du vin. Plus ou moins la même chose que 70 ans après, finalement !
- Nous remercions chaleureusement Monsieur Michel Dufreney et Monsieur André Bérard pour leurs témoignages.



Monsieur Michel DUFRENEY

## AVEZ-VOUS REMARQUÉ LES DEUX FOURS À PAIN PRÈS DE LA NOUVELLE ÉCOLE ?



Monsieur GUILLERMAND

Vous pouvez voir deux fours à pain près de l'école, celui du hameau du Reposet, derrière l'école et celui de la chapelle à Rampeau, en remontant vers le Chef-Lieu. Louis Guillermant fait partie de l'équipe des constructeurs du four à pain de la chapelle à Rampeau. Il nous raconte son histoire de cet édifice.

Ce four à pain fait vivre la tradition des fours banaux : ces fours étaient à la disposition des habitants des villages, qui l'utilisaient collectivement. Les périodes de cuisson du pain étaient prévues à des dates précises et les utilisateurs devaient apporter leur propre bois pour contribuer à chauffer le four. Il y avait des « petits malins » qui venaient toujours en dernier, quand le four était bien chaud, pour économiser du bois.

C'est un ancien conseiller municipal, Jacky Pascal, qui a eu l'initiative de construire le four de la chapelle à Rampeau, pour conserver cette tradition. À l'époque, la commune avait dû commencer par acheter le terrain et les briques d'un ancien four à pain qui avait été démonté au hameau de la Chaisaz. Pendant la période où ces briques avaient été entreposées, « elles n'avaient pas fait des petits », nous dit Louis. Bien au contraire, on l'aura compris. Il en manquait donc pour construire le nouveau four. Les briques manquantes ont été trouvées à Val d'Arc (Randens), elles étaient là aussi issues d'un ancien four. L'économie circulaire est revenue à la mode aujourd'hui, mais elle n'a jamais disparu !

Des bénévoles ont constitué une équipe pour construire le four. Il a fallu apprendre à monter les briques, c'est qu'on ne fabrique pas un four banal souvent dans une vie ! Depuis que ce four est construit, il a pris sa place dans le paysage du centre du village et il a récemment été décoré d'une fresque. Il est maintenant utilisé régulièrement par l'association Les amis du four à pain.

Vous avez envie d'apprendre à faire du pain et à le cuire au feu de bois ? Vous souhaitez faire vivre ce savoir-faire et avoir le plaisir du faire ensemble ? Contactez l'association Les amis du four à pain (Roselyne Brunet, 06 32 67 49 87) ou passez rencontrer ses membres lors d'une vente de pain.

Reportages Entreprise le MESSAGERE,  
Madame Delphine Bertaux.  
Photographie : Secrétariat de Mairie



# 10 Les services de la vallée



## MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT SAINT JEAN DE MAURIENNE

Rue de la Sous-Préfecture  
73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Toutes les permanences sont sur rendez-vous :  
04.79.56.83.54  
du mardi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

### Permanences Avocats

le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

### Permanences Notaires

le 4<sup>ème</sup> jeudi des mois de février, avril, juin, septembre et novembre

### Permanences d'Aide aux victimes :

AVIJ des Savoie - le 1<sup>er</sup> mercredi du mois pour prendre RDV  
04 79 32 43 14 / 06 40 82 20 94  
Courriel : victimes.avij.albertville@gmail.com

**Permanences Conciliateurs :**  
le vendredi matin

### Permanences ATMP

**(Association Tutélaire des Majeurs Protégés) :**  
le 1<sup>er</sup> jeudi des mois pairs (prendre rendez-vous à l'ATMP au  
04 79 31 17 71 - le matin de 8h30 à 12h00)

### Permanences UDAF

**(Union Départementale de l'Aide aux Familles) :**

› Informations sur la médiation familiale :  
le 1<sup>er</sup> mardi des mois pairs de 9h à 12h

› Informations juridiques sur la tutelle et la curatelle :  
le 1<sup>er</sup> mardi des mois impairs de 10h à 12h

### Permanences Le défenseur des droits :

le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



**Tous les 3 -ème Juedis du mois de 9h à 12h sur RDV,  
Au rez de chaussée de la Mairie de Saint Georges d'Hurtières.**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Porté par le centre socioculturel AACCA, le label **France services**, c'est une aide pour réaliser en toute sécurité vos papiers, ainsi que vos démarches sur Internet. Deux salariées de l'AACA, Laure Portier et Aurore Cereghelli, peuvent vous aider ainsi qu'Anne-Marie Botticchio, agente de la Communauté de communes Porte de Maurienne, mise à disposition pour France services 1 jour et demi par semaine.

**En partenariat avec la mairie de Saint Georges d'Hurtières, nous proposons aux habitants de la commune une permanence tous les 3 ème Juedis de chaque mois entre 9h et 12h.**

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous en nous contactant au 04.79.36.37.27.

Exemples de services d'accompagnement proposés :

- Gérer son compte Ameli.fr de la CPAM,
- Déclarer ses revenus,
- Créer son espace Pôle Emploi,
- Faire une demande de permis de conduire, de carte d'immatriculation,
- Faire la pré-demande de carte d'identité ou de passeport,
- Demander une aide sur la CAF.fr,
- Aider au montage du dossier Retraite...



Les 9 partenaires France services :



FINANCES PUBLIQUES



pôle emploi



santé  
famille  
retraite  
services



L'Assurance  
Maladie



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Agence nationale  
des titres sécurisés



point-justice  
informer, orienter, aider



LA POSTE

Avec le soutien de :



Pour nous contacter :

Par téléphone: 04.79.36.37.27

Par mail : aiguebelle@france-services.gouv.fr

## Un projet de rénovation ? Envie de faire des économies d'énergie ?


**L'ASDER vous accompagne  
gratuitement et en toute indépendance !**

L'ASDER anime le service public d'accompagnement à la rénovation (France Rénov') porté par l'ensemble des collectivités et le département de la Savoie !



L'ASDER,  
c'est une association  
savoyarde qui oeuvre  
depuis 1981 pour la  
transition énergétique.

A travers  
son pôle conseil et  
son pôle formation,  
l'ASDER agit pour  
la sobriété et l'efficacité  
énergétiques !

 Maison des Energies  
124, rue du Bon Vent  
73000 CHAMBERY

 04 79 85 88 50

 [info@asder.asso.fr](mailto:info@asder.asso.fr)

 [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)



### Information et conseils téléphoniques

Besoin d'un conseil objectif sur votre projet (matériaux à utiliser, solutions techniques, aides auxquelles vous avez droit...)?

Les conseillers de l'ASDER vous répondent gratuitement : 04 56 11 99 00



### Rendez-vous personnalisé près de chez vous

Faites le point sur votre projet de rénovation et trouvez des réponses précises à toutes vos questions ! Les conseillers tiennent régulièrement des permanences partout en Savoie, prenez- rendez vous dès maintenant au 04 56 11 99 00 !



### Suivi complet de votre projet

Bénéficiez d'un accompagnement complet de votre projet par votre conseiller : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, analyse de vos devis et assistance à la mobilisation des aides financières.

Intéressé.e par la rénovation énergétique et les énergies renouvelables ? L'ASDER propose des animations partout en Savoie, découvrez notre agenda sur [www.asder.asso.fr/agenda](http://www.asder.asso.fr/agenda) !



### L'ASDER est aussi un centre de formation reconnu nationalement !

Vous souhaitez vous former à la rénovation performante à votre rythme depuis votre bureau ? L'ASDER propose régulièrement des MOOC, formations 100% gratuites et en ligne.

Découvrez toutes nos formations sur [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr) !



# Office de Tourisme Porte de Maurienne

Retrouvez l'actu et agenda du territoire sur notre site Internet :  
[www.portedemaaurienne-tourisme.com](http://www.portedemaaurienne-tourisme.com)

**L'office de tourisme vous accueille toute l'année à Aiguebelle :**

Documentation sur l'ensemble de la Savoie et alentour, visites et activités.

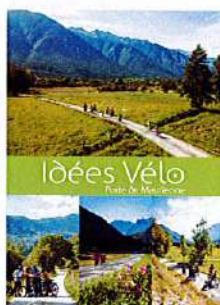
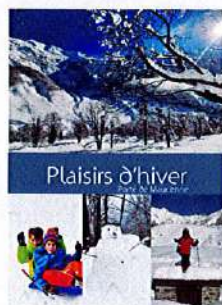
Espace boutique : vente de produits de notre terroir, artisanat local et livres.

Jeux de découverte pour les enfants : itinéraires Cœur de Villages.

Espace randonnée : cartes, fiches itinéraires, vidéos...



Porte de Maurienne



**Office de tourisme Porte de Maurienne**

75 Grande Rue 73220 Aiguebelle Val d'Arc

[info@portedemaaurienne-tourisme.com](mailto:info@portedemaaurienne-tourisme.com)

[www.portedemaaurienne-tourisme.com](http://www.portedemaaurienne-tourisme.com)

Tél : 04 79 36 29 24



Depuis bientôt 40 ans, avec les habitants, les partenaires et les élus locaux,  
 l'AACA contribue au dynamisme du territoire Porte de Maurienne !



### Pour les 0-3 ans et leurs parents

- « La Roul'Hotte », un lieu d'accueil itinérant enfants/parents les mardis et jeudis matin

### Pour les enfants et les jeunes

- Les 4-17 ans : un accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires (4 groupes d'âge : 4/5 ans, 6/8 ans, 9/11 ans et 12/17 ans)
- Les 14-25 ans : des animations et accompagnements de projets toute l'année et des accueils en salle des jeunes les vendredis soir de 18h à 22h

### Pour les familles

- Des actions très variées : sorties, visites, soirées parentalité...

### Pour les + de 60 ans

- De activités : ateliers artistiques, conférences, visites, balades...
- Une salle mise à disposition le lundi après-midi pour jeux, cartes...



### Pour tous

- Une antenne France services
- Des cours de français et d'informatique
- Du cinéma, des spectacles et des sorties culturelles
- Des services pour les associations (prêt de matériel, accompagnement, formations)
- Une fête du jeu au Parc Rochette (2023 : 3 juin)
- Un forum des associations (2023 : début septembre)



### On vous attend ! Vous pouvez nous rejoindre :

- En participant à nos activités
- En adhérant
- En devenant bénévole sur des activités ponctuelles
- En intégrant notre Conseil d'Administration

L'AACA vous accueille sans RDV dans le  
 bâtiment Le Cairn,  
 Parc Rochette à Aiguebelle/Val d'Arc

Lundi 13h30-17h30  
 Mardi 9h-12h  
 Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30  
 Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30  
 Vendredi 9h-12h

Inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle sur [acaiguebelle.com](http://acaiguebelle.com) !



# La Roulotte

lieu d'accueil enfants/parents autour du jeu

Où ?  
Salle de l'Ecomusée  
**St GEORGES**

2023

**Pour qui ?**  
Pour tous les parents ou futurs parents, accompagnés d'un enfant de moins de 3 ans

**Pour quoi ?**  
Pour rencontrer, échanger, partager, apprendre, découvrir...

**Gratuit**  
**Entrée libre**  
Pas d'inscription, de 9h à 11h30  
Chacun vient quand il veut, arrive et repart quand il le souhaite



**Les dates**

- Jeudi 05/01
- Jeudi 19/01
- Jeudi 02/02
- Jeudi 02/03
- Jeudi 16/03
- Jeudi 30/03
- Jeudi 27/04
- Jeudi 11/05
- Jeudi 25/05
- Jeudi 08/06
- Jeudi 22/06
- Jeudi 07/07

Toutes les infos  
En temps réel: AACA Agnès

**AACA**  
Centre socioculturel 06.59.62.51.34



Saint Georges d'Hurtières

# LA RECYCLERIE

**fibr'ethik**

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE MAGASIN  
SAINT PIERRE D'ALBIGNY  
UN LIEU OÙ TOUT DEVIENT RESSOURCE



Tous rayons, dont les rayons créateurs : ÉCO-MAROQUINERIE ET RELOOKING DE MEUBLES



97 RUE MARAIS SANDRE  
73250 ST PIERRE D'ALBIGNY  
04 57 36 83 71



DU MARDI AU VENDREDI:  
14-18H  
LE SAMEDI: 10-18H



# "BON DÉBARRAS!"

60 €/HEURE + FORFAIT  
DÉCHETTERIE  
DEVIS SUR DEMANDE



UN LIEU OÙ TOUT DEVIENT RESSOURCES

**fibr'ethik**  
La recyclerie







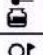


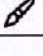


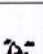

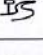



# Les acteurs économique sur la commune

🍴 LES RESTAURATEURS	
AUBERGE DES HURTIERES	04 79 36 10 19
SANTI PIZZA	07 49 40 41 53
🏠 GITES COMMUNAUX	
GITE DE ROCHEBRUNE	Chef-Lieu - 06 77 06 70 88
GITE DE LA MINIERE	Hameau de la Minière - 06 77 06 70 88
🏠 GITES ET CHAMBRE D'HÔTES	
LES GENTIANES ET L'EDELWEISS (4 et 6 personnes)	Hameau de la Bresse - 06 32 67 49 87
LA BRESSE (24 personnes)	Hameau de la Bresse - 06 32 67 49 87
LE FOUR A PAIN (2 + 1 personnes)	Hameau du Bauchez Dessous - 06 16 79 21 17 / 04 79 25 01 56
CHEZ SANTI (6 personnes)	Hameau de la Bresse - 06 81 86 47 02
LE BESSAY (5 personnes)	04 79 36 22 48
LA BUTTARDIERE (B&B) (7 + 2 personnes)	Hameau du Bauchez Dessous - 06 16 79 21 17 / 04 79 25 01 56
🏕️ CAMPING	
LE RETOUR A LA TERRE	Plan de la Croix - 07 68 61 72 54
🍼 LES ASSISTANTES MATERNELLES	
Madame GERBAUD Sandrine	06 45 13 09 06
Madame PERINEL Sophie	07 77 93 26 77
Madame ZAMPIN Maureen	06 43 76 87 15



## LES SERVICES

 Exploitation forestière / Bois de chauffage	VEF <i>Monsieur Vincent VILLARD</i>	06 76 75 13 96
 Pension canine / Education / Dressage / Elevage	LES CROCS DE NESSY <i>Mme et Mr MERMIN</i>	06 21 20 29 26
 Menuiserie Int/Ext / Mobilier de jardin / Signalétique / Commande numérique	SLP <i>Monsieur Frédéric PASCAL</i> <i>Monsieur Thierry PASCAL</i>	06 24 46 06 62
 Miel et gelée royale	MIELLERIE DES HURTIERES <i>Madame et Monsieur PETITJEAN</i>	06 24 42 48 78
 Bois de chauffage, bucheron, paysagiste, location de benne	LECHEVALLIER EXPLOITATION FORESTIERE <i>Monsieur KENZO LECHEVALLIER</i>	07 67 34 42 54
 Travaux intérieurs / extérieurs, peintures, rénovations, aménagements	FOURNIER MULTISERVICES <i>Monsieur Nicolas FOURNIER</i>	06 60 94 05 89
 Vente de miel	<i>Monsieur Jean-Paul CLAPPIER</i>	06 73 52 78 12
 Guide du patrimoine	<i>Madame Laetitia LEONARD</i>	06 17 34 37 32
 Hypnose universelle quantique psycho-généalogie	<i>Madame Audrey PETITJEAN</i>	06 73 80 16 50
 Ecole de VTT / Réparation de vélos	BIKE CLUB DU GRAND ARC	07 68 61 72 54
 Peinture sur tissu	<i>Madame Veronica GUILLOT</i>	04 79 70 49 97
 Menuiserie bois intérieure extérieure : escalier, terrasse bois, dressing, cuisine, garde-corps...	VILLARD MENUISERIE AGENCEMENT <i>Monsieur Baptiste VILLARD</i>	06 87 38 47 50
 Conseiller immobilier	CAPIFRANCE <i>Madame Michèle Jeanson</i>	06 62 16 99 64
 Chiens de traîneaux	ESCAPADES NORDIQUES <i>Monsieur Ludovic ARIBAUD</i> <i>Madame Claire WILLEBOIS</i>	07 58 99 61 90
 Accompagnateurs en montagne	<i>Monsieur Guillaume DUVAL</i> <i>Monsieur Gilles HENRY</i>	06 11 34 50 08 04 79 36 38 75
 Rédactrice web : Français-Anglais , rédaction de textes et d'articles pour les entreprises et institutions	LA MESSAGERE <i>Madame Delphine BERTAUX</i>	06 66 31 73 97

### LA FOURNÉE D'ÉPIERRE TOURNÉE AVEC LE CAMION

La tournée, effectuée par Muriel sur la commune de St-Georges-d'Hurtières, est de passage le mardi, jeudi et samedi.

Aux environs de 11h40, le camion se situe au lieu-dit Le Clavaire, puis emprunte la route de Vernerin et passe devant le Groupe Scolaire des Hurtières ;

A 11h50, arrêt au Chef-Lieu devant l'église ;

Ensuite, vers 12h00, il prend la route du Rocher et s'arrête devant le bassin, puis au Gîte de Roche Brune et l'Auberge « Chez Lulu ».

En poursuivant son itinéraire, il dessert le lotissement de La Bresse, vers 12h15, et descend route de la Combe pour finir en passant devant les Gîtes de la Bresse.

Lors de ses arrêts prévus ou improvisés, vous êtes avertis par quelques coups de klaxon, et vous pouvez bien sûr vous approvisionner en pains frais, viennoiseries et pâtisseries, mais aussi dans une gamme d'épicerie, de produits frais, légumes et fruits également, ainsi que boissons et divers produits d'entretien.

Toute l'équipe de la Fournée d'Épierre, Jérémy, Cindy et Muriel, compte sur votre fidélité afin de poursuivre cette tournée et vous permettre de profiter de ce service.



# 12 Informations pratiques

GDS La Région Auvergne-Rhône-Alpes

## LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC LARGES BANDES ORANGÈES

EXTRÉMITÉ DES PATTES JAUNE

THORAX NOIR

YÈRE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

**SIGNEZ SA PRESENCE !**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) afin de connaître les démarches

*Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.*

## NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

### VOTRE SITE COMMUNAL FAIT PEAU NEUVE !!!

Début 2023, découvrez le nouveau site internet de la commune : [www.saintgeorgesdhurtieres.fr](http://www.saintgeorgesdhurtieres.fr)

Les membres du Conseil Municipal ont fait confiance à Campagnol.fr, société conçue par l'Association des Maires Ruraux de France pour répondre aux besoins des petites communes rurales.



## SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITE COMMUNALE AVEC L'APPLI PANNEAU POCKET

### L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE © PANNEAUPOCKET 2022

## RÉPONSE DU JEU DES MOTS MÊLÉS :

le col du Petit Cucheron



**MARIAGE**

0

**PACS RÉALISÉS**

2

**NAISSANCE**

Période décembre 2021- octobre 2022

**Nino CLAUDE-CHOLLET**né le 1<sup>er</sup> mars 2022**Lina PESENTI**  
née le 31 mai 2022**Livio SEMILLON**  
né le 1<sup>er</sup> juin 2022**Naël SEMILLON**  
né le 1<sup>er</sup> juin 2022**Lilio LE BOULER**  
né le 12 août 2022**Malo GALTIER**  
né le 07 novembre 2022**DÉCÈS**

Période décembre 2021- octobre 2022

**VOLLE Jean**  
25 janvier 2022**GUILLERMAND Noëlle**  
09 avril 2022**HAY Raymond**  
14 avril 2022**DURUISSEAUX Michel**  
31 juillet 2022**RUBRECHT Jean François**  
27 août 2022**YVON Marcel**  
08 octobre 2022



### **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi : de 14h00 à 16h00  
Mercredi : de 10h00 à 12h00  
Vendredi : de 15h00 à 18h00

#### **Téléphone**

04 79 36 12 08

#### **Fax**

04 79 36 18 17

Monsieur le Maire remercie tous ceux qui ont accepté de se livrer pour les reportages et interviews et toutes les personnes et les associations qui ont contribué à la rédaction et à la création de ce bulletin municipal.

Il remercie tout particulièrement les conseillers municipaux, qui offrent leur temps et leur énergie pour la collectivité. Leur contribution est précieuse pour la vie communale.

